

# rétro 77

Progrès-Dimanche vous offre encore en cette fin d'année 1977 un cahier spécial retraçant l'activité régionale au cours des douze derniers mois. Ce cahier est évidemment à conserver car il peut vous rendre d'importants services le cas échéant. Ont participé à la rédaction de cette revue de l'actualité, les journalistes de la salle de rédaction de Progrès-Dimanche qui couvrent les secteurs du fait divers, de l'actualité en général, des arts et de la société et des sports...

# faits divers



## Manifestation

— Les policiers de Chicoutimi, comme bien d'autres de leurs confrères, ont employé tous les moyens de revendications.

## 1977 aura été une année fort mouvementée

**CHICOUTIMI** — L'année 1977 aura été une période très mouvementée un peu partout au Saguenay-Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord au sein de nombreux corps policiers qui, régulièrement, avaient des revendications syndicales à faire et ont utilisé des moyens de pression de toutes sortes pour faire valoir leurs idées.

La manifestation qui a peut-être mérité le plus d'attention, c'est le débrayage des gens de la Sûreté du Québec survenu quelques heures après qu'un des leurs ait été assassiné.

Les agents de toutes les régions ont suivi le mouvement qui s'est étendu à travers le Québec. Et ceux du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord n'ont pas failli à la concertation.

Plus précisément à Chicoutimi, les policiers municipaux ont profité des beaux jours de l'été pour abandonner l'uniforme et patrouiller en civil débraillé dans le but de protester no-

tamment contre la vétusté de leurs locaux au sous-sol de l'hôtel de ville. En réaction, les autorités municipales ont promis d'accélérer le projet de construction d'un autre poste de police.

En septembre, mais pour une très courte durée toutefois, les policiers de Jonquière ont utilisé le même stratagème en vue de l'intégration des trois unités formant le Grand Jonquière et pour la rénovation de leurs locaux.

À Alma, durant l'été, parce que les négociations n'allaient pas à un train souhaitable de leur part, les policiers municipaux ont manifesté de la même façon que leurs confrères de Chicoutimi et de Jonquière.

À La Baie, un conflit du même genre a failli éclater mais s'est résorbé quelques heures plus tard.

Finalement, sur la Côte-Nord, plus précisément à Hauterive, des policiers ont manifesté leur désaccord à propos de l'engagement d'une femme... policière!

## Dolbeau, deux procès retiennent l'attention

**DOLBEAU** — Un des événements judiciaires qui a le plus retenu l'attention des gens du Haut-du-Lac au cours de l'année qui prendra fin dans peu de temps, c'est la parade d'un groupe de fonctionnaires municipaux de Dolbeau devant la cour où il ont subi tour à tour leur procès pour vol.

Deux procès ont notamment retenu l'attention du public, dont celui de l'ancien directeur du département de police, M. Charles-Edouard Lallemant qui a été trouvé coupable du vol de \$3,455 du trésor municipal.

Le chef avait commis ce vol par tranches au cours des années 1972, 1973 et 1974. Et pour ce, il a été condamné à une amende de \$1,060 et à une ordonnance de probation pour une durée de trois ans.

Compte tenu de la situation financière précaire de l'ancien directeur, il peut payer cette amende par très petites

coupures; le juge ne l'a par ailleurs pas trouvé coupable d'avoir reçu, sous diverses formes, certaines avances sur son salaire.

Un autre ancien fonctionnaire, le trésorier Marcel Boissonneault qui, lui, était accusé d'avoir soustrait du trésor municipal une somme s'élevant à \$106,739, a fait face à une condamnation beaucoup plus sévère en raison de la gravité de son cas: huit mois d'emprisonnement et une amende de \$3,000 à payer.

D'autres fonctionnaires municipaux, impliqués dans le même scandale qui avait éclaté au cours de l'année 1976 et qui avait amené, entre autres, l'abolition de certains pouvoirs administratifs et la mise sous tutelle de la ville par le ministère des Affaires municipales, ont reçu des sentences d'emprisonnement avec sursis et sont obligés de rembourser les argents qu'ils ont volés à l'administration municipale.



## À l'hôpital

— Après être passée enfermée durant de longues heures, par un froid sibérien, dans la salle d'aisance d'une station de service de Chicoutimi, la petite Julie Maltais a été examinée à l'hôpital.

## Nombre d'affaires pas encore résolues

**CHICOUTIMI** — L'année qui prendra fin dans très peu de temps n'aura pas été sans laisser, non éclaircies, au domaine du judiciaire, un certain nombre d'affaires pour le moins très mystérieuses.

Il y en a trois qui retiennent particulièrement l'attention, c'est-à-dire deux affaires de meurtre et une affaire d'enlèvement.

Chronologiquement, le premier des mystères à planer encore et que les limiers n'ont pas réussi à élucider, c'est celui survenu quelques jours avant que ne prenne fin l'année 1976 et qui constituait, d'après les observateurs de la scène judiciaire, le premier enlèvement

d'enfant à être signalé au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En effet, en pleine période des Fêtes, des ravisseurs s'emparaient du bébé Julie Maltais, fille d'un gérant de magasin de Chicoutimi, pour exiger la recette d'une journée du commerce, c'est-à-dire la somme d'environ \$40,000. Alertés, les agents de plusieurs corps policiers unissaient une fois de plus leurs efforts pour finalement retrouver, une douzaine d'heures plus tard et par un froid sibérien, à l'intérieur d'une salle d'aisance d'une station d'essence du secteur nord de Chicoutimi, le bébé transi de froid. Les ravisseurs s'étaient envolés...

### Au grand jour

À la mi-février, au grand jour, quoi qu'au petit matin, un quadragénaire, Léo-Paul Côté, était retrouvé gisant en plein sur la chaussée de la route 170, près du rond-point du boulevard Talbot, à Chicoutimi.

Les policiers n'ont pas encore réussi à éclaircir ce meurtre bizarre qu'en certains milieux on ne s'explique pas encore...

### Après la soirée

La troisième affaire mystérieuse à

laquelle est directement impliquée Jocelyne Houle, une employée de l'Hôpital de Chicoutimi, puisqu'elle y a perdu la vie, est survenue à la mi-avril.

La jeune technicienne en inhalothérapie, après une joyeuse soirée dans un bar bavarois de Montréal, a été portée disparue puis retrouvée dans un fossé dans une région du nord de Montréal.

Depuis ce temps, plusieurs personnes, dont certains amis de la victime, ont été interrogées relativement à cette affaire, mais les enquêteurs n'ont pas encore trouvé le filon pouvant les amener à traquer les meurtriers devant la justice...

# La route continue de faucher des vies

**CHICOUTIMI** — Tout au cours de 1977, la route aura pris sa centaine de victimes, que ce soit à travers le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord ou que ce soit des gens de ces régions impliqués dans ces accidents dans d'autres régions.

D'après un recensement assez sommaire et aucunement exhaustif effectué par Progrès-Dimanche qui, à cette occasion, ne relevait que les accidents mortels n'ayant fait que deux victimes mortelles ou plus, il y a eu, dans ces cas précis, tout près d'une quarantaine de victimes. Seulement durant 1977.

Il faut dire que l'année qui tire à sa fin avait connu un très mauvais départ, le plus grave accident en ce qui a trait au nombre de morts étant survenu dès le 21 janvier, avec cinq décès. L'événement s'est produit au millage 79, non loin de la barrière de Laterrière, sur le boulevard Talbot, à l'intérieur du parc des Laurentides. A cette occasion, les victimes étaient de Québec.

Le boulevard Saint-Jean-Baptiste, reliant Chicoutimi et La Baie, a ravi aussi sa part de victimes. En commençant, le 23 avril, par la mort d'un père de famille du secteur Rivière-du-Moulin et son enfant d'un an; le 28 mai, une collision frontale survenue en face de la station radiophonique CKPB et impliquant trois véhicules faisait quant à elle deux autres morts.

Par ailleurs, à la fin du mois de mai, deux personnes de Chicoutimi et une autre de Saint-Gédéon périssaient dans une collision survenant sur le boulevard Talbot, dans le secteur de Charlesbourg, près de Québec.

A la mi-juin, trois jeunes gens du secteur Kénogami, de Jonquière, trouvaient la mort lorsque l'automobile dans laquelle ils prenaient place faisait un tonneau sur la route près de Larouche.

Trois religieuses de Chicoutimi et une autre personne perdaient ensuite la vie, au début de juillet, sur la route reliant Chapais et Chibougamau; quatre autres personnes subissaient des blessures à cette occasion.

Au début de juillet aussi, près de Saint-Félix-d'Otis, trois personnes de Rivière-Eternité et une autre de Jonquière connaissaient une mort affreuse dans une collision frontale.

A la fin d'août, sur le boulevard Saint-Anicet, à La Baie, trois autres morts dans une collision frontale: une dame de Chicoutimi et deux militaires de la base de Bagotville.

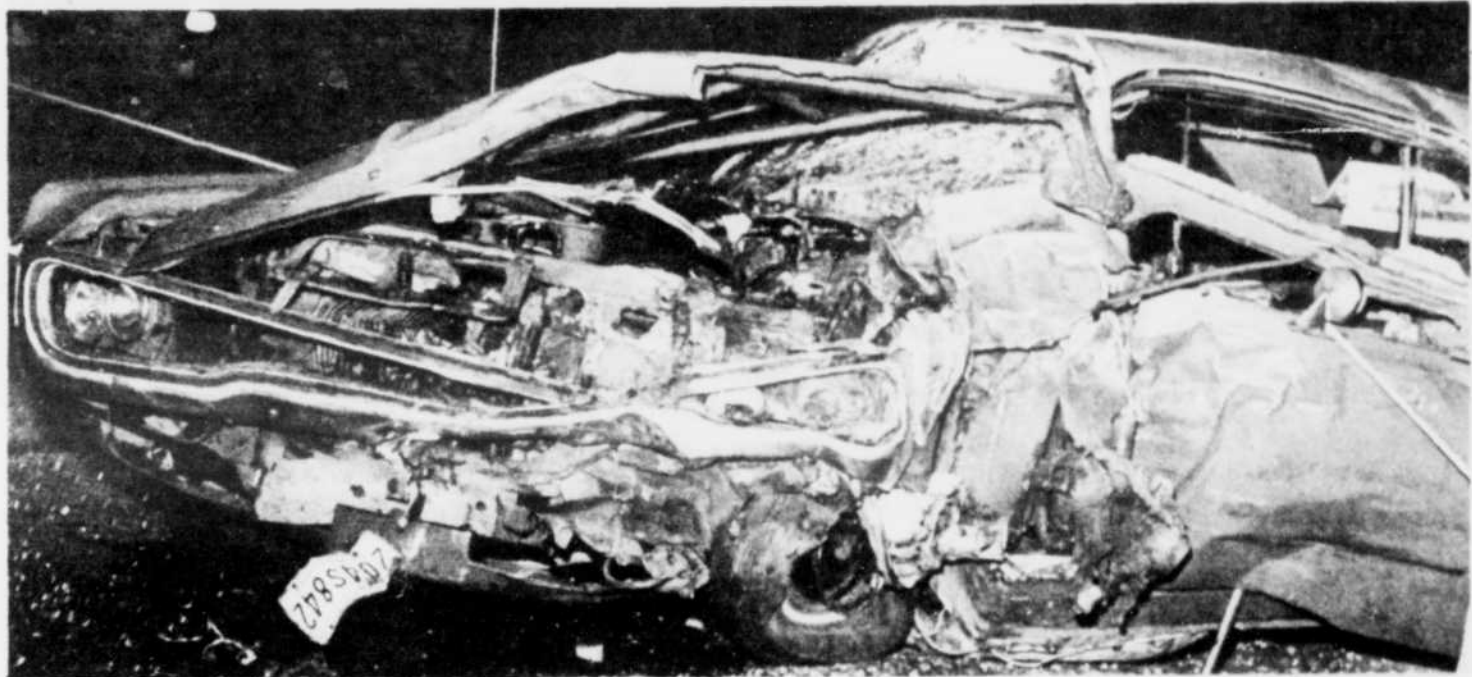
En septembre, la tristement célèbre route 170 prenait à son tour deux membres d'une même famille, l'un résidant à Jonquière et l'autre à Notre-Dame-d'Hébertville.

A la fin de septembre, quatre personnes de Chicoutimi qui s'apprêtaient à revenir d'un congrès à La Tuque trouvaient la mort dans ce coin de la Mauricie.

Et le Lac-Saint-Jean obtenait sa part durant le mois de novembre avec deux victimes mortelles dans un accident à Saint-Henri-de-Taillon et trois autres à Saint-Gédéon.

Au moment où ces lignes sont écrites, l'année 1977 n'est pas encore terminée.

Et Progrès-Dimanche n'a pas tenu compte dans son relevé des accidents routiers ne faisant qu'une seule victime mortelle; il se peut même qu'il en ait oublié! Comme l'accident ayant fait quatre morts près de Forestville...



**Impact violent**  
— Certaines collisions se sont produites avec une violence inouïe.



**Boulevard Talbot**  
— A l'intérieur du parc des Laurentides, la célèbre route reliant le Saguenay-Lac-Saint-Jean et Québec a arraché sa part de victimes.



**Tragédies routières**  
— Les accidents de la route ont fait une bonne centaine de victimes tout au cours de l'année, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord.

# Les procès furent nombreux

**CHICOUTIMI** — Un certain nombre de procès revêtant chacun un aspect très particulier de la procédure judiciaire et suscitant beaucoup d'intérêt auprès de la population se sont déroulés au cours de l'année 1977.

Celui qui a révolté cependant le plus de monde, c'est celui pour viol collectif

et séquestration d'une adolescente de 14 ans qu'ont eu à subir un groupe de motards de Chicoutimi.

La malheureuse aventure est survenue en juin et les individus impliqués ont été condamnés à des peines variant entre cinq et six ans de pénitencier.



## Condamné à vie

— Jacques Massé a été condamné à perpétuité pour le meurtre de Gérard Laurendeau, de Mistassini.

## Le plus long

Par ailleurs, le procès devant la Cour des assises criminelles qui aura battu certains records de durée au cours des dernières années est celui qu'a subi un Montréalais du nom de Jacques Massé, accusé du meurtre de Gérard Laurendeau, de Mistassini.

Le Montréalais Massé, dont on a établi certaines affinités avec le déjà célèbre criminel Richard Blass, a été condamné à la prison à perpétuité, alors que son complice, un dénommé Denis Tremblay, de Dolbeau, écopait d'une dizaine d'années.

## Un acquittement

Par ailleurs, il y a quelques semaines, un jury prononçait un verdict d'acquittement pour trois individus de Chicoutimi accusés, depuis 1972, du meurtre d'un dénommé Clément Emond. C'était le deuxième procès qu'avaient à subir les trois hommes, puisque la Couronne avait interjecté appel sur l'acquittement prononcé à leur endroit à l'occasion d'un premier procès.

## Grosse fraude

De son côté, un promoteur d'investissements commerciaux de Chicoutimi, J.-Marcel Gauthier qui, incidemment, avait déjà reçu le feu vert de la part de l'administration du maire chicoutimien Henri Girard, il y a quelques années, pour l'élaboration d'un immense complexe commercial et résidentiel en plein cœur de Chicoutimi, se voyait trouver coupable d'un détournement très important s'élevant jusqu'à \$1,375,000 aux dépens de la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

Il y a quelques semaines encore, l'individu qui a été à la barre de plusieurs entreprises de Chicoutimi et d'autres disséminées à travers le Québec, était condamné à Montréal à une peine de quatre années de pénitencier en plus d'avoir à payer une amende s'élevant à \$25,000.

## Technique

Finalement, de longues procédures judiciaires entreprises par l'ancien directeur du Service de cardiologie de l'Hôpital de Chicoutimi, le Dr Emile Bertho, se terminaient en queue de poisson.

Le spécialiste avait intenté des poursuites de plusieurs centaines de milliers de dollars contre l'administration de l'institution hospitalière pour un tas de raisons auxquelles la cour n'a absolument pas donné de suite.

## Recomptages

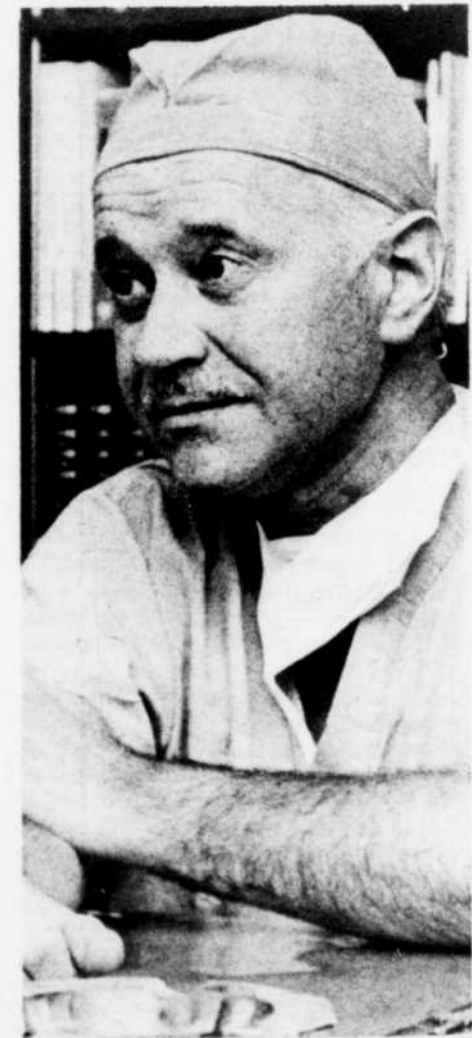
Et les élections municipales qui se sont déroulées un peu partout au Québec avec l'arrivée de novembre, n'ont pas été sans susciter le déclenchement de certaines procédures judiciaires.

C'est surtout ce qui est arrivé à Dolbeau: le recomptage judiciaire a permis à l'équipe du renouveau, dirigée par le candidat récalcitrant à la mairie, M. Henri-Paul Brassard, à faire "entrer" un des siens et à obtenir ainsi la majorité au sein du conseil. Un conseil municipal toutefois présidé par l'adversaire de M. Brassard, en l'occurrence, Mme Suzanne Beauchamps-Niquet qui, elle, à l'occasion du recomptage, a été confirmée dans son élection.



## À l'ombre

— Le promoteur chicoutimien J.-Marcel Gauthier a été condamné à quatre ans de pénitencier pour une fraude de \$1,375,000.



## Débouté

— Le Dr Emile Bertho a été débouté par la Cour supérieure dans sa poursuite de \$800,000 contre l'hôpital de Chicoutimi.

## L'affaire Lily Breton

# Gaudet fait encore parler de lui

**BEGIN** — Un ou des membres du quatuor impliqué en août 1976 dans l'enlèvement du gérant de la succursale de la Banque Royale, dans le secteur Nord de Chicoutimi, et dans le vol d'un montant de \$75,000 à cette même succursale aura ou auront à répondre du meurtre d'une jeune fille survenu quelques semaines auparavant.

Cette jeune fille qui vivait auparavant chez ses parents, à Jonquière, avait

été portée disparue à la fin de l'année dernière. A la fin de novembre dernier, son corps, dans un état de putréfaction avancée, était retrouvé sous six ou sept pieds de terre dans un boisé dans le secteur du lac Chicot, près de Bègin.

Selon les informations rendues publiques, elle avait quitté le foyer familial pour aller vivre avec Ghislain Gaudet condamné il y a quelques mois à onze années de pénitencier pour sa participa-

tion à l'enlèvement et au vol à la Banque Royale.

La disparition de la jeune fille était par ailleurs survenue quelques heures seulement avant que Gaudet ne prenne la poudre d'escampette du Centre de détention de la rue Price, à Chicoutimi, un beau soir du mois de juin de cette année.

Dans l'affaire de l'enlèvement du gérant et du vol de \$75,000, trois autres individus, outre Gauthier, ont essayé de

lourdes sentences pour leur participation à cette affaire: Germain Brouillard doit purger une peine de onze ans, Daniel Truchon a été condamné à neuf années de pénitencier alors que Gaston Aubut s'en est tiré avec seulement sept ans.

Il est à noter que ce quatuor a donné, depuis les événements de la Banque Royale, beaucoup de fil à retordre aux policiers lancés sur leur trace: évasion, échanges de coups de feu...



### Meurtre crapuleux

— Lily Breton a été tuée et enterrée sous six ou sept pieds de terre.



### Enterrée

— C'est en creusant une fosse de six ou sept pieds dans le bois près du lac Chicot que l'on a retrouvé le cadavre de Lily Breton.

## Enfants victimes de parents

**CHICOUTIMI** — Plusieurs procès pour meurtre à divers degrés inscrits aux nombreuses sessions des Assises criminelles dans les districts judiciaires que couvre Progrès-Dimanche se sont terminés par des verdicts d'acquiescement pour cause d'aliénation mentale...

Ce qui veut dire que les accusés étaient peut-être techniquement coupables du meurtre qu'ils avaient commis, mais qu'ils n'étaient réellement pas responsables de leur geste, n'étant pas en mesure, au moment de l'acte, de différencier le bien du mal.

A ce compte-là, plusieurs procès pour meurtre qui se sont déroulés au cours de l'année qui prend fin, se rapportaient directement à des infanticides.

### Trois du coup

Le procès le plus touchant à survenir au cours de l'année 1977 a été sans contredit celui impliquant Mme Alexandre Routhier, du petit village de Saint-Stanislas, dans le Haut-du-Lac, qui était accusé du meurtre par noyade de ses trois enfants ainsi éliminés en août 1976. Pour Mme Routhier, qui n'avait pas

toutes ses capacités de jugement au moment de la commission de son acte malheureux, ses enfants devaient mourir parce qu'il ne restait alors plus que "44,000 places au ciel"....

### Les autres

Par ailleurs, vers le mois de septembre, Mme Andrée Thivierge-Girard méritait une sentence de non-culpabilité pour cause d'aliénation mentale relativement au meurtre de son bébé de 13 mois survenu un an plus tôt.

A Alma, un père de famille de l'endroit bénéficiait du même verdict relativement au meurtre de sa fille âgée de 5 mois tuée en mai 1974.

### Meurtre et suicide

Un dernier infanticide dont l'année 1977 a été secouée, c'est celui survenu à la fin de mars lorsqu'un jeune père de famille de Jonquière a tué son enfant de 2 ans à l'aide d'un couteau par un samedi matin. Psychologiquement atterré, le père s'enlevait la vie immédiatement par après.



### Aliénation mentale

— Mme Andrée Thivierge-Girard a été trouvée non-coupable pour cause d'aliénation mentale du meurtre de son bébé de 13 mois.

# Quand la mort vient du ciel...

**LA BAIE** — L'année qui s'achève a été marquée par de nombreux écrasements d'avion mais ceux qui ont retenu le plus l'intérêt populaire, ce sont ceux de trois avions militaires de la base militaire de La Baie dont, surtout, le dernier survenu il y a quelques semaines tout près d'un parc de maisons mobiles à proximité de la piste.

Cet écrasement a fait deux morts, les capitaines Robert Robichaud et James Borland.

Un autre pilote des Forces canadiennes n'a jamais été retrouvé après que son CF-5 se soit désintégré à la mi-août en plongeant dans le fleuve Saint-Laurent, sur la Côte-Nord.

L'écrasement d'un autre CF-5 survenu au mois de mai près de la base militaire n'a pas emporté son pilote, celui-ci ayant eu le temps de s'éjecter avant l'impact.

## Aviation civile

Une bonne dizaine d'avions civils ont subi, par ailleurs, tout au cours de l'année, leurs déboires en s'écrasant un peu partout au Saguenay-Lac-Saint-Jean, emportant avec eux leur part de morts et de blessés.

Il y a eu notamment l'écrasement d'un monomoteur près de Roberval; leurs occupants, deux Montréalais, ont été tués sur le coup.

En août, l'écrasement d'un avion léger près de Chibougamau a fait un mort, un citoyen de cette région.

## Macabre

Finalement, avec la fonte des neiges, des bûcherons travaillant sur un territoire de coupe situé à quelques milles au nord-ouest de l'Etape, au centre du parc des Laurentides, retrouvaient les débris d'un monomoteur qui s'était écrasé il y a aussi longtemps que novembre 1969.

À l'intérieur de la carlingue et à l'extérieur, on a finalement retrouvé des ossements et des crânes humains, ceux de quatre jeunes gens portés disparus: trois jeunes hommes de Bagotville et une jeune fille de Sainte-Foy.



## Découverte

— Des bûcherons travaillant près de l'Etape, au centre du parc des Laurentides, ont découvert la carcasse d'un avion et les ossements de ses quatre occupants portés disparus depuis neuf ans.



# actualité générale

## Chicoutimi vote pour le renouveau au conseil

**CHICOUTIMI** — Après une campagne électorale terne, les électeurs de la nouvelle ville de Chicoutimi ont majoritairement voté pour un renouveau à la table du conseil qu'ils étaient appelés à nommer le 6 novembre dernier.

En fait, cinq nouveaux visages sur neuf sont sortis vainqueurs de la lutte électorale.

La surprise de cette élection fut la défaite du doyen des conseillers municipaux, M. Léo Favre, qui, après dix-sept ans passés à l'hôtel de ville, était défait par M. Roger Corneau, un professeur de l'école Lafontaine.

Les autres nouveaux venus sont MM. Réjean Gaudin, Benoît Gagné, Claude Gaudreault, Jean-Paul Régis.

Quant aux figures connues, reportées à la table du conseil de la ville de Chicoutimi, qui en était à ses premières élections à la suite de la fusion de l'an dernier, il y a Mme Louise Paré, MM. David Boucher, Serge-Jean Fillion et le maire Henri Girard.

### Déception

Alors qu'au début de la campagne électorale il était perçu comme un candidat pouvant ravir le poste à celui qui l'avait défait quelques années auparavant à titre de maire de Chicoutimi, l'homme d'affaires Gilles Tremblay a déçu plus d'un électeur et observateur de Chicoutimi.

Malgré des moyens financiers qui étaient importants, le candidat "prestigieux" à la mairie n'a pas su tenir le rythme et les promesses qu'il faisait.

Ainsi, promettant à tous et chacun de leur dévoiler des cas de manigances, de mauvaise administration, de favoritisme, le candidat Tremblay n'a jamais démontré que ce qu'il lançait pouvait être fondé dans les faits.

### Surprise

A l'inverse, le candidat Jean-Roger Brodeur, bien que démuné monétairement par rapport aux deux autres vedettes, il a su faire sa marque, notamment dans les derniers jours de la campagne grâce à quelques apparitions à la télévision qui lui permettait de faire des émissions spéciales.

Le soir du 6 novembre, à l'hôtel de ville de Chicoutimi, l'un des rares candidats défaits qui se disaient satisfaits du résultat était le jeune avocat chicoutimien qui, à n'en pas douter, saura faire un retour dans cette galère en s'y préparant cette fois de longue haleine.

### Nouveauté

A peine le nouveau conseil a-t-il siégé que déjà les observateurs notent des changements appréciables dans l'attitude des élus, surtout de celle du maire Henri Girard qui, en bon démocrate, ne s'offusque pas à ce que l'administration soit plus ouverte pour le citoyen.

Dans cette perspective, on a résolu d'abolir dans la majorité des cas les séances dites privées du conseil. Également, dans quelque temps, pourra-t-on voir les élus chicoutimiens au petit écran, puisque après plusieurs demandes en ce sens, le câblodistributeur Télésag a vu cette possibilité être acceptée par les nouveaux conseillers.



### Surprise

— La défaite de M. Léo Favre a été la surprise des élections à la ville de Chicoutimi.



### Transformation

— Le centre commercial Place du Royaume s'est radicalement transformé grâce à un investissement de \$15 millions.

### Place du Royaume

## Investissement de plus de \$15 millions

**CHICOUTIMI** — L'un des investissements les plus importants à avoir été réalisés au cours de la dernière année dans le domaine commercial est celui de \$15 millions dans le cadre du programme d'agrandissement du centre commercial Place du Royaume, de Chicoutimi.

De 290,000 pieds carrés qu'elle était avant les travaux, la superficie de ce centre commercial a été portée à 640,000 pieds, ce qui en fait l'un des grands au Québec.

C'est au mois de janvier dernier que l'on donnait le coup d'envoi au programme d'agrandissement. Comme prévu à l'échéancier des promoteurs, l'ouverture du complexe a été faite au mois d'août dernier.

Le nombre des boutiques atteint 150 alors qu'il était de près de 65, l'an dernier.

Le complexe commercial s'est greffé, grâce à l'agrandissement, avec le magasin Canadian Tire, qui est passé d'une superficie de 23,000 pieds à celle de 70,000 pieds carrés.

L'attrait principal cependant de ce centre commercial a été l'arrivée d'un magasin de la chaîne La Baie. Devenu copropriétaire dans l'entreprise commerciale du boulevard Talbot, ce magasin a investi quelque \$6 millions.

Sur une superficie de 85,000 pieds carrés, ce magasin a un personnel qui peut atteindre 200 personnes, selon période d'année où l'on se trouve.

Quant au stationnement, il a été aménagé en fonction de pouvoir recevoir jusqu'à 3,500 véhicules.

## Bleuet Récolte de \$4.5 millions

CHICOUTIMI — Pour la première fois depuis la saison 1972, la cueillette du bleuet au cours du dernier été aura été assez prospère alors que 8.5 millions de livres de bleuets ont été cueillies pour rapporter quelque \$4.5 millions.

En 1972, on avait cueilli 12 millions de livres de ce fruit qui a fait le renom du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Quant à la saison 1976, elle s'était avérée assez peu fructueuse, près de 3.5 millions de livres seulement ayant été cueillies.

La dernière saison de cueillette aura demandé l'intervention de quelque 7,000 cueilleurs tant en forêt que dans les bleuetières.

Quant à la campagne pour que des familles monitrices prennent en charge des étudiants, elle aura eu un certain succès qui, cependant, n'a pas permis de placer les quelque 669 étudiants qui s'étaient inscrits pour la période de la cueillette. De ce nombre, 475 ont pu participer à ramasser ce fruit.

### Structure

Comme cela se répète à chaque année, le manque de structure dans cette industrie aura d'autre part entraîné la perte de plusieurs millions de livres de bleuets.

Le coordonnateur de l'application du programme de cueillettes de bleuets, à l'occasion d'une entrevue qu'il accordait à Progrès-Dimanche, M. Jean-Charles Savard, estimait à 20 millions le nombre de livres de bleuets perdus.

## Pommes de terre La production connaît des hauts et des bas

CHICOUTIMI — La production de la pomme de terre, au Saguenay-Lac-Saint-Jean a connu des hauts et des bas, au cours de la dernière année. Dans les premiers mois de culture, les pluies incessantes ont laissé présager une récolte plus ou moins bonne, du fait de la croissance de la végétation et de problèmes de gonflement de la patate.

Par la suite, la situation a semblé se tasser, mais de nouveaux problèmes ont fait surface. Parler de nouveaux problèmes n'est pas tout à fait exact, puisque les difficultés de commercialisation existent depuis longtemps.

À l'occasion du Festival de la Patate de Saint-Ambroise, le président du Syndicat des producteurs de la région, M. Gilles Vachon, mentionnait d'ailleurs que le principal problème qu'ils rencontreraient, était de mettre en marché un produit qui fait l'objet d'une surproduction mondiale.

Dans un document remis à la presse au mois d'octobre, le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, a d'ailleurs tracé le portrait de cette culture. Selon les relevés des experts de son ministère, la concurrence des prix, sur le marché montréalais avec la production des Maritimes, serait aussi une raison aux difficultés qu'éprouvent les producteurs régionaux.

Toujours selon le rapport, rendu public par le ministre, la solution consisterait à développer des usines de transformations régionales pour atteindre un autre marché, moins saturé.

Les calculs de M. Savard reposaient sur le nombre d'acres de terrains qui offraient une possibilité de cueillette, soit 1,500,000 acres.

M. Savard espère cependant que l'on parviendra à minimiser ces pertes annuelles. Pour ce faire, il compte beaucoup sur le travail de cartographie qui permet un inventaire complet des endroits où l'on peut faire la cueillette du bleuet dans la région 02.

Les cartes qui seront confectionnées pourront ainsi renseigner les gens sur la distance à parcourir pour atteindre les lieux où il est possible de s'adonner à la cueillette.

Le principal point qui permettra de maximiser véritablement la récolte du fruit bleu est l'organigramme qui sera fait et qui devrait permettre la mise sur pied d'une future agence de promotion du bleuet.

### Information

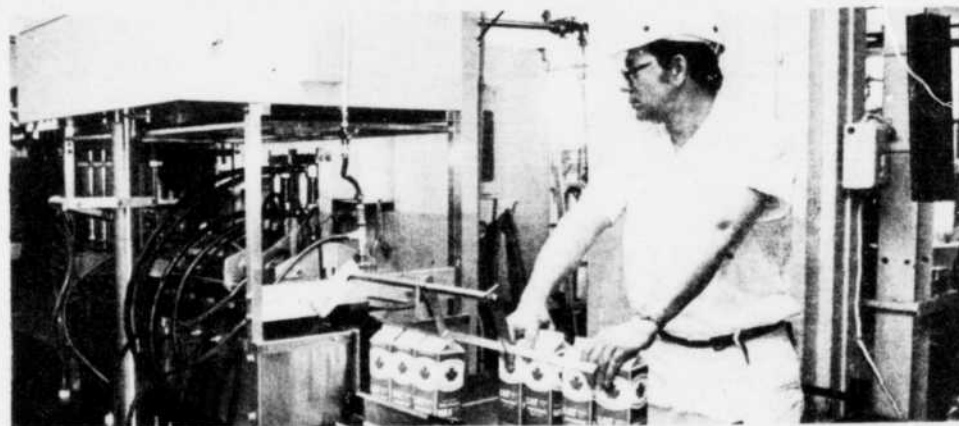
Pour pallier aux lacunes enregistrées au cours du dernier été, M. Jean-Charles Savard entend entreprendre dès les premiers mois de 1978, une campagne d'information pour sensibiliser les gens sur l'opportunité qu'offre la cueillette de ce fruit.

Cette campagne d'information doit surtout être concentrée dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean quoique l'on n'exclut pas la possibilité de l'étendre à quelques autres endroits du Québec.



### Bonne année

— La récolte du bleuet en 1977 aura été l'une des meilleures au cours des dernières années.



### Production laitière

— La production laitière reste la pierre angulaire de l'économie agricole régionale.

## Les relations s'améliorent

CHICOUTIMI — Le climat tendu qui existait entre le gouvernement fédéral et les producteurs laitiers du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'est nettement amélioré au cours de la dernière année, alors que le gouvernement a révisé sa politique en matière de contingentement.

Cette politique affectait considérablement les agriculteurs de la région à cause d'une production très forte. La politique laitière fédérale aura donc provoqué des remous parfois dramatiques pour la bonne raison que l'économie agricole régionale est presque essentiellement basée sur la production laitière.

Il y a au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1,450 producteurs laitiers sur 2,000 fermiers environ. Essentiellement, les producteurs laitiers ont essayé, en 1977, d'améliorer leur sort en haussant le salaire garanti qui se chiffre actuellement, selon les données de l'union des producteurs agricoles, aux alentours de \$15,000.

Des statistiques provenant du ministère québécois de l'Agriculture indiquent que la production laitière est la principale production agricole de la région. Elle représente 65 pour cent du produit brut agricole régional.

Il se produit 325,000,000 de livres de lait, mais les contingentements limitent toujours la production. La ferme moyenne au Saguenay-Lac-Saint-Jean produit 200,000 livres avec 35 vaches et une moyenne de 60,000 livres par vache.

D'ailleurs, le ministère québécois de l'Agriculture incite les producteurs à hausser le rendement laitier par un programme d'élevage de génisses laitières de qualité, tout en diversifiant les productions. Avec un rendement de 8,500 livres, 41,000 vaches suffiraient à produire le contingent régional.

La distribution gratuite du lait dans les écoles élémentaires devrait produire des revenus supplémentaires pour les agriculteurs.



— Malgré de bonnes récoltes les producteurs ont des difficultés

# Ottawa devra s'impliquer davantage dans la rénovation

**CHICOUTIMI** — Avant que le visage du centre-ville de Chicoutimi change radicalement de visage, dans le cadre de l'aménagement de la zone portuaire et ferroviaire, il faudra que le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire du Conseil des ports nationaux, souscrive au projet chicoutimien et s'implique véritablement dans ce projet.

Au mois de mai dernier, un journal de la région ainsi qu'une station radio-phonique de Chicoutimi, dévoilaient les grandes lignes de la relocalisation des réservoirs du port et des voies ferrées dont l'ensemble est évalué à \$48 millions.

Globalement, le projet prévoit la construction d'un complexe domiciliaire, l'aménagement d'un parc et la construction d'un centre touristique et de congrès.

Un centre touristique et récréatif seraient, selon le projet dévoilé par les deux médias, aménagés dans les bâtiments appartenant au Conseil des ports nationaux. A l'extrémité ouest de la zone portuaire, selon un premier schéma possible, quatre acres seraient réservées pour la construction d'une centaine de logements.

Quant à la marina, elle serait relocalisée dans le bassin du Saguenay, situé entre le vieux pont Sainte-Anne et les quais actuels.

En bordure du Saguenay, on prévoirait un réseau strictement réservé aux piétons et aux cyclistes.

Quant à une seconde possibilité, on augmenterait à dix le nombre d'acres réservées pour l'habitation, de façon à favoriser le retour des résidents au centre-ville.

On voudrait aussi associer directement le centre touristique avec le centre des congrès. L'alternative propose la localisation du centre d'hôtellerie à l'est du centre touristique et de congrès.

Cette solution, écrivait-on, a le mérite de rapprocher le complexe hôtelier des autres hôteliers déjà implantés dans le secteur du haut de la côte, de même que du principal noyau commercial.

Cette réalisation entraînerait l'aménagement du boulevard Lamarche à six voies. Il faudrait inévitablement aussi prolonger le boulevard Talbot jusqu'au boulevard Lamarche, ce qui s'avère vital pour le centre-ville.

Tout ce projet risque de subir des retards dans son exécution si le Conseil des ports nationaux ne renonce pas à son droit de gestion sur les terrains portuaires.

Quant au gouvernement québécois, son représentant régional au sein du Conseil des ministres, M. Marc-André Bédard, annonçait qu'une somme de \$1 million était débloquée par le biais de l'Office de planification et de développement du Québec et le ministère des Affaires municipales.

Cette participation du gouvernement québécois qui doit se répéter aux cours des deux prochains exercices financiers, doit permettre d'établir l'encadrement administratif pour la réalisation du projet.



## Aménagement

— Le centre-ville de Chicoutimi changera de figure avec l'aménagement de la zone portuaire et ferroviaire.

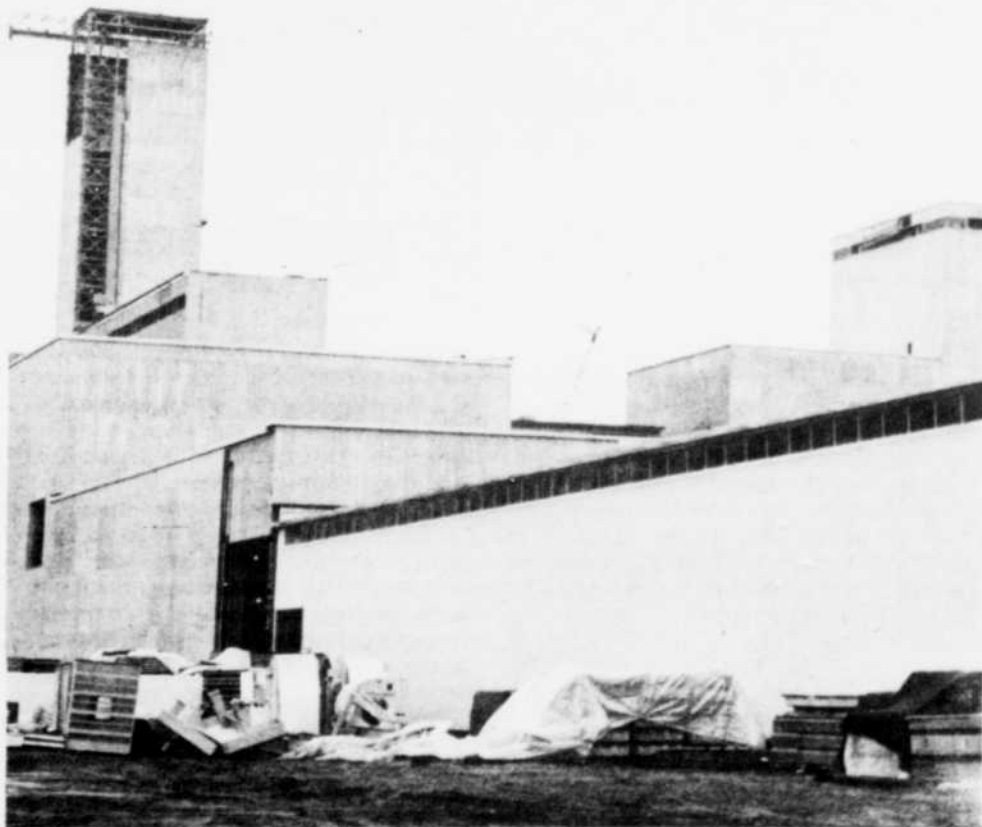
## Industrie privée La région privilégiée

**CHICOUTIMI** — La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean peut se considérer comme privilégiée au niveau des investissements de l'industrie privée canadienne ou étrangère.

Selon des chiffres émanant d'une étude menée par le quotidien montréalais *Montréal-Matin* au cours de l'été, plus de 60 pour cent des investissements de cette industrie auraient été faits dans la région. Ce sont évidemment, les projets de la Donohue à Saint-Félicien et de l'Alcan à La Baie qui prennent la part du lion avec, respectivement, \$300 millions et \$380 millions.

Ces industries ne sont cependant pas les seules à investir dans la région. De fait, la compagnie Abitibi-Price a annoncé au cours de l'année son intention d'investir une somme de \$26 millions pour moderniser ses installations à Kénoyama. A Dolbeau, la compagnie Domptar investit, depuis quelques mois, une bonne partie de \$80 millions de son plan de modernisation.

Il n'y a pas que l'industrie privée qui investit dans la région. Les gouvernements ont aussi décidé de faire leur part et d'injecter des sommes assez considérables. Du côté fédéral, le Centre des données fiscales, à construire à Jonquière, un projet qui pourrait atteindre les \$20 millions, est certes, la plus importante. Le gouvernement du Québec, pour sa part, est en passe de terminer la construction du Cégep de St-Félicien au coût de \$10 millions.



## Investissements de taille

— L'usine de la Donohue, à Saint-Félicien, constitue le deuxième investissement en importance au Saguenay-Lac-Saint-Jean, après le projet de l'Alcan à La Baie.

# L'affaire du laboratoire aura fait couler beaucoup d'encre

CHICOUTIMI — L'Alcan aura vite fait oublier son investissement de quelque \$200 millions dans le secteur de La Baie, en annonçant le 7 juin dernier, quelques jours seulement après le feu vert de la nouvelle aluminerie, qu'elle entendait relocaliser son centre de recherches du secteur Arvida à Kingston, en Ontario.

Cette douche d'eau froide sur les travailleurs de ce centre de recherches d'Arvida, au nombre de 170, était nécessaire selon les porte-parole de la compagnie Alcan, parce que la ville ontarienne de Kingston avait des avantages en termes de recrutement et de maintien du personnel technique et de direction de la recherche hautement compétente, caractéristiques qui ne se retrouvaient pas, selon eux, au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

C'est en soulevant la présence de l'Université Queen, celle du centre de recherches de Dupont Canada et celle du Collège militaire de Kingston, que la haute direction de la multinationale, implantée au Saguenay depuis 50 ans, qu'on expliquait cette décision qui a vite provoqué l'indignation dans les milieux informés de toute la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Sans tarder, la Fédération des syndicats des secteurs de l'aluminium, présentait un rapport, préparé par quatre employés syndiqués de l'entreprise, qui rejetait en cinq points, toutes les prétentions du plus gros employeur régional.

Moins de deux semaines après l'annonce de cette décision, le député-ministre, Marc-André Bédard, les dirigeants du Conseil régional de développement et les représentants de la FSSA jetaient les bases d'un comité ad hoc qui aurait à étudier la décision prise par les hauts dirigeants d'Alcan.

Entre-temps, de nombreux groupes, mouvements ou institutions, faisaient connaître leur désapprobation à cette compagnie. C'est le cas notamment de l'Association des citoyens de Jonquières, du Collège régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du président de la Caisse d'entraide économique, M. Jacques Gagnon, et de l'Université du Québec, à Chicoutimi, par la voix de son retour, M. Gérard Arguin.

Pour leur part, chez les épouses des employés touchés par cette relocalisation, les premiers échos de désapprobation furent soulevés par Mme Marthe Vaillancourt qui, dans une lettre ouverte à la presse écrite, s'indignait du peu d'attention que l'on avait apporté aux épouses des employés dans la décision prise. Mme Vaillancourt, parlait de son "goût du Saguenay".

## Gouvernement

Au niveau du gouvernement québécois, c'est le ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, qui eut quelques rencontres avec les dirigeants d'Alcan. Lors de son passage au Cercle de presse du Saguenay, ce dernier, avait fait appel aux responsabilités sociales de cette multinationale.

L'implication du milieu universitaire avait suscité l'intérêt du directeur des sports dans de telles situations.

Quant au rapport du comité ad hoc du Conseil régional de développement, il fut rendu public, le 21 septembre dernier. Sans hésiter, les auteurs du rapport débattaient point par point l'argumentation d'Alcan en faveur de Kingston.

Malgré l'enthousiasme qui a marqué le dévoilement de ce rapport, le der-

nier mot revenait toujours au principal employeur.

A la fin du mois de septembre, dans un communiqué transmis à la presse, la compagnie annonçait que le Centre de recherches d'Arvida resterait ouvert, mais qu'une mission différente en matière de recherche scientifique lui serait dévolue.

Quant aux plans prévoyant l'expansion des activités de recherches en Amérique du Nord, à Kingston, ils sont appelés à se poursuivre.

Ce compromis, disait la compagnie, avait comme but de rétablir l'harmonie dans la région...



Contestation — La contestation des employés municipaux de Chicoutimi n'aura pas été vaine.

## Les employés contestent

CHICOUTIMI — Convaincu que les membres du conseil municipal erraient en prenant la décision de se soumettre à un simple avis de la Commission anti-inflation du Québec, les employés municipaux de Chicoutimi ont protesté pendant plusieurs semaines la décision de leur employeur, pour finalement, soumettre le litige à un arbitre qui, il y a quelques semaines à peine, donnait raison à la partie syndicale.

Dans les faits, le 14 janvier 1977, la Régie anti-inflation du Québec, communément appelée du nom de son président de Coster, perdait tous ses pouvoirs, pour n'avoir désormais qu'à émettre des avis qui n'avaient pas force de loi.

Le contrat de travail négocié entre la ville de Chicoutimi et ses employés syndiqués, prévoyait que la décision de la Régie de Coster serait suivie par les deux parties.

Entre le 26 ou le 28 janvier, cette Régie avisait Chicoutimi que les salaires négociés devaient être ramenés de 11,3 pour cent pour la première année de la convention de travail à 9,3 pour cent, alors que l'augmentation de la seconde année devrait être de 5,8 pour cent plutôt que de 9,8 pour cent.

Interprétant en sa faveur cet avis, la ville de Chicoutimi, par la voix du maire Henri Girard, déclarait: "La décision de se soumettre à l'avis tient du fait que les employés municipaux, contrairement aux policiers, n'ont pas de rattrapage à faire."

Pendant plusieurs semaines, tout près de trois, les employés municipaux, comme l'exprimait leur président d'alors, M. Guy Simard, n'ont pas fait de zèle au travail. Résultat: des rues enneigées et glissantes, des contracteurs qui doivent être escortés par la police pour déblayer les rues...

Pour expliquer sa position, Chicoutimi retient des pages complètes d'annonces dans les journaux.

Plus encore que la seule volonté de se soumettre à l'avis de la Commission de Coster, Chicoutimi, selon ce que disait alors le maire Henri Girard, n'avait pas les quelque \$190,000 qu'exigeait le déboursé total des augmentations salariales négociées.

Ce litige, soumis à un arbitre montréalais, l'avocat Fernand Morin, a encore des rebondissements. La décision arbitrale, rendue il y a quelques semaines, donnait raison au syndicat des employés municipaux.

Sans le sou et ne voulant pas porter le montant de \$190,000 au déficit de 1977, ou l'ajouter au compte de son prochain budget, la ville de Chicoutimi espère pouvoir porter cette cause en appel et sortir victorieux.

Pavillon Murdock

# Une pétition de 300,000 noms n'aura pas été suffisante



## But

— Tant qu'il n'aura pas atteint son but, le Mouvement Cancer Saguenay-Lac-Saint-Jean, présidé par Mlle Blanche Paradis, poursuivra sa lutte.

CHICOUTIMI — Quelques 300,000 signatures d'appui n'auront pas suffi au Mouvement Cancer Saguenay-Lac-Saint-Jean pour obtenir la réalisation de la majorité des revendications faites au cours de la dernière année.

Bien que l'une des demandes de ce mouvement présidé par Mlle Blanche Paradis, de La Doré, soit celui d'un endroit pour loger les malades qui viennent suivre des traitements en radiothérapie à l'hôpital de Chicoutimi ait été comblée, Mlle Paradis croit tout de même qu'il faudrait que ces malades soient logés à l'extérieur de l'hôpital qui vient prendre la relève du Pavillon Murdock qui ferme ses portes à la fin du mois de décembre.

Ce mini-succès, en ce qui regarde le logement des gens traités en radiothérapie, camoufle cependant, l'échec essuyé par le Mouvement Cancer pour le remplacement ou la réparation de l'appareil en radiothérapie.

Celui dont doit se servir le Dr Léopold Genest pour traiter ses patients, a été conçu en 1953 et fabriqué en 1963. Si jamais, par malheur, il venait à briser, il faudra s'attendre à ce que le département de radiothérapie de l'hôpital de Chicoutimi ferme ses portes.

Le Mouvement Cancer demande au ministère des Affaires sociales, d'équiper le service du Dr Genest d'un appareil

adéquat qui ne mettra pas en péril l'existence de ce département. Le coût de cette demande pour un nouvel équipement est de \$65,000.

Cette question, n'en est pas une de luxe si l'on tient compte qu'environ 50 malades par jour reçoivent les services du centre de radiothérapie.

D'autre part, ce service est toujours sujet à fermeture, dans l'éventualité où la personne qui en a la charge, et qui est seule, tombe malade ou décide de quitter les lieux pour aller pratiquer ailleurs sa profession.

Dans cette perspective, l'engagement d'un deuxième radiothérapeute est devenu une question "super-pressante", estime Mlle Paradis.

Le mouvement voudrait également un centre pour la prévention et le dépistage du cancer à l'hôpital de Roberval.

Malgré le peu de gain enregistré au cours de l'année qui s'achève, le Mouvement Cancer Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau poursuivra son combat et, comme l'indique sa présidente "fort de l'appui de tous nos députés et de celui de toute la population, le Mouvement Cancer est en constant éveil et il cessera son travail que le jour où les objectifs seront réellement atteints. Le gouvernement doit écouter la voix du peuple qu'y l'a élu".

## L'hôpital essuie un coup fort rude

CHICOUTIMI — Les appuis du milieu, les représentations faites par le Comité des médecins et dentistes de l'hôpital de Chicoutimi ne seront pas parvenus à infléchir la décision de la Faculté de médecine de l'Université Laval de mettre un terme à l'agrément qui la liait avec l'institution hospitalière régionale depuis vingt-cinq ans.

Selon le doyen de cette faculté, M. Yves Morin, qui prenait la parole dans le cadre de la journée médicale de l'hôpital de Chicoutimi, ce sont des restrictions budgétaires qui ont obligé la faculté de médecine à prendre cette décision.

Sans doute est-ce dans ce contexte qu'il faut analyser les propos du Dr Pierre Potvin, secrétaire du Conseil de la faculté de médecine, qui disait à un journaliste: "La faculté agit d'abord dans l'intérêt de ses étudiants et de son propre intérêt, plutôt que dans celui d'une population donnée."

Les représentants du Comité de médecins et dentistes de l'hôpital de Chicoutimi auront certes eu en mémoire cette parole de M. Potvin après que la décision définitive de la faculté de médecine de ne pas revenir sur ce qu'elle avait prévue pour 1978, eût été prise.

Croyant pouvoir venir à bout des universitaires, les représentants régi-

onaux avaient soulevé le rôle social que jouait, volontairement ou non, la Faculté de médecine de l'Université Laval, dans la région depuis les vingt-cinq dernières années.

Contrairement à ce qu'affirme le doyen Morin, cette décision irrévocable aura des répercussions certaines sur les soins à l'hôpital, expliquent certains médecins.

Tout comme les représentants de plusieurs organismes régionaux, ces derniers soulèvent le spectre de la difficulté qu'il y aura de recruter de nouveaux médecins et spécialistes pour Chicoutimi, à la suite de la décision de l'université québécoise.

### Pourparlers

Quelques jours après que fut connue l'intention ferme des universitaires, des pourparlers préliminaires avaient lieu entre des représentants de l'hôpital de Chicoutimi et certains membres de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke.

Les représentants régionaux ont alors présenté un rapport aux Sherbrookoïses pour faire connaître les possibilités de l'hôpital de Chicoutimi et quelques caractéristiques de la région.



## Rencontres

— Président du Conseil des médecins et dentistes de l'hôpital de Chicoutimi, le Dr Aurélien Carré, poursuivra ses rencontres avec des représentants des universités du Québec.

# Deux référendums tenus à Jonquière

**JONQUIÈRE** — Au conseil de ville de Jonquière, l'année 1977 a été marquée de plusieurs grands dossiers, dont un a nécessité deux référendums populaires.

De fait, la désormais célèbre affaire du Foyer des loisirs a retenu toutes les énergies du conseil, des associations de citoyens et de la presse locale pour deux bons mois.

Dans cette affaire, la contestation a débuté quand le conseil a adopté un premier projet de rénovation de l'antique Foyer des loisirs, au coût de \$2,5 millions. Suite à des déclarations fracassantes de la part du Front municipal JAK, sous la présidence de M. Ben Gagné, ce projet a fait l'objet d'un premier référendum où quelque 838 citoyens se sont prononcés contre alors qu'il en fallait 500 pour le faire avorter.

Suite au revers encaissé par le conseil, certains ont laissé entendre que toute l'affaire était devenue une guerre de quartiers entre les secteurs de Jonquière et d'Arvida et que la fusion était loin d'être chose faite.

Cependant, le deuxième projet de rénovation allait connaître un meilleur sort.

Mieux présenté à la population et réduit de \$750,000, il n'a attiré que 389 opposants lors du deuxième référendum, alors qu'il en fallait encore 500 pour que le projet soit refusé.

Tout cela se passait en janvier et février. Le début des travaux a eu lieu le 13 mars et, quelque dix mois plus tard, soit le 18 novembre, le maire Francis Dufour, en compagnie du ministre responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Claude Charron, inaugurait le nouveau complexe.



## Nouveau visage

— La transformation du Foyer des loisirs du secteur Arvida s'est faite en dix mois.

# Le transport en commun fait toujours les manchettes



## Difficultés

— Comme à l'habitude, le transport en commun au Saguenay a encore connu de nombreuses difficultés en 1977.

**CHICOUTIMI** — Comme par les années passées, le transport en commun au Saguenay a encore retenu l'attention du public, de par ses nombreuses difficultés.

La première des embûches est survenue au début du mois de février, lorsque le propriétaire de l'entreprise Transport Régional a présenté son déficit pour l'année. La somme de \$900,000 en a fait sursauter plusieurs, dont les membres du Comité intermunicipal sur le transport en commun. Pour ces derniers, le déficit justifiable ne pouvait dépasser \$720,000.

Il aura fallu la médiation du député-ministre de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, pour que les parties s'entendent sur une somme de \$750,000, ce qui n'a pas eu l'heur de plaire aux conseillers municipaux de Chicoutimi. Ces derniers ont refusé de verser la quote-part de la ville par un vote de douze contre neuf. Il a fallu une deuxième séance pour qu'ils emboîtent finalement le pas.

Les déboires du transport en commun n'étaient pas pour autant terminés. Vers la fin du mois de mai, les inspecteurs du ministère des Transports mettaient au rancart la presque totalité de la flotte d'autobus de la compagnie.

Devant une telle situation, le comité inter-municipal a expédié un avis de résiliation du contrat liant les municipalités à la compagnie.

Dans cet avis, le comité dénonçait l'incapacité de la compagnie de satisfaire les exigences de son contrat. Encore une fois, c'est l'intervention du ministre Bédard qui a sauvé la situation. À la suite d'une rencontre entre les deux parties, il a réussi à faire retirer l'avis du comité inter-municipal en donnant comme raisons l'imminence de la nouvelle loi sur le transport en commun et la nécessité de conserver le service à la population.

C'est un peu pour ces mêmes raisons que le ministre a récidivé, quelques mois plus tard, lors des menaces de grève de la part des syndiqués. Ces derniers considéraient comme inacceptables l'enveloppe salariale de \$13,000 et les clauses normatives proposées par la partie patronale. En haussant l'enveloppe salariale à \$80,000, le ministre a encore une fois évité le pire.

Le projet de loi 73, finalement présenté le 23 novembre, est sensé mettre un terme à la situation intenable que la région a vécue depuis que l'entreprise Transport Régional a pris en main le service de transport en commun.

# La vocation commerciale de Jonquière affaiblie

**JONQUIÈRE** — La fréquentation peu élevée du mail 170, dans le secteur Arvida, l'échec du projet de \$10 millions au centre-ville de Jonquière, la désaffection grandissante de la population de cette ville pour les commerces de ce même centre-ville, la popularité toujours croissante des grands centres commerciaux de Chicoutimi sont autant de facteurs qui ont contribué, au cours de l'année, à affaiblir la vocation commerciale de Jonquière.

Pour ce qui est des centres commerciaux, leur développement sauvage n'a pas aidé les commerces individuels, en plus de saturer une population nettement insuffisante pour une telle concentration. Les habitudes d'achat des citoyens ont également pris une part considérable dans le demi-échec de deux des trois centres commerciaux de Jonquière.

Les gens de Jonquière, comme de partout dans la région, sont très conservateurs dans leurs habitudes d'achat, les deux centres commerciaux de Chicoutimi constituant toujours le centre d'attraction pour une majorité d'entre eux.

Pour tenter de changer une telle mentalité, les autorités municipales ont lancé, au cours de l'automne, une campagne publicitaire dont le thème est: "Le commerce à Jonquière, y avez-vous pensé?"

Par des placards, des messages transmis à la radio et à la télévision, on essaie de convaincre la population que Jonquière est capable de répondre à tous ses besoins. On veut ainsi la convaincre qu'elle n'a pas besoin d'aller ailleurs et que le fait d'acheter à Jonquière permet de conserver des emplois et d'investir dans le développement de communauté.



**Difficultés** — Le Mail 170, dans le secteur Arvida, est peu fréquenté par la population.

# Amélioration dans les équipements touristiques

**CHICOUTIMI** — L'année qui s'achève pourra désormais être considérée comme celle de l'amélioration dans le domaine des équipements touristiques.

De fait, une bonne partie des équipements que possède la région a subi des transformations, autant en termes d'améliorations que de rénovations.

Dans le cas du Zoo de Saint-Félicien, c'est sûrement à cet endroit que le travail de transformation est le plus impressionnant. Pour aménager les quelque 800 acres de terrain qui formeront les sentiers de la nature, on a investi une somme de \$1,600,000. Le Zoo de Saint-Félicien devient ainsi un des plus beaux jardins zoologiques en Amérique du Nord.

Partiellement restauré par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, le village fantôme de Val-Jalbert a également connu une phase de développement intense, depuis quelque temps. Cette année, nombre de touristes de tous les coins de la province ont pu apprécier le nouveau visage de cet emplacement historique.

Pour ce faire, le ministère a aménagé un nouveau terrain de camping fort bien planifié et il a aménagé un café-terrasse dans le vieux moulin. Ce café-terrasse a d'ailleurs été l'objet de commentaires plus que favorables de la part des visiteurs. La rénovation récente de plusieurs édifices, l'aménagement de théâtres de poche, d'ateliers et autres,

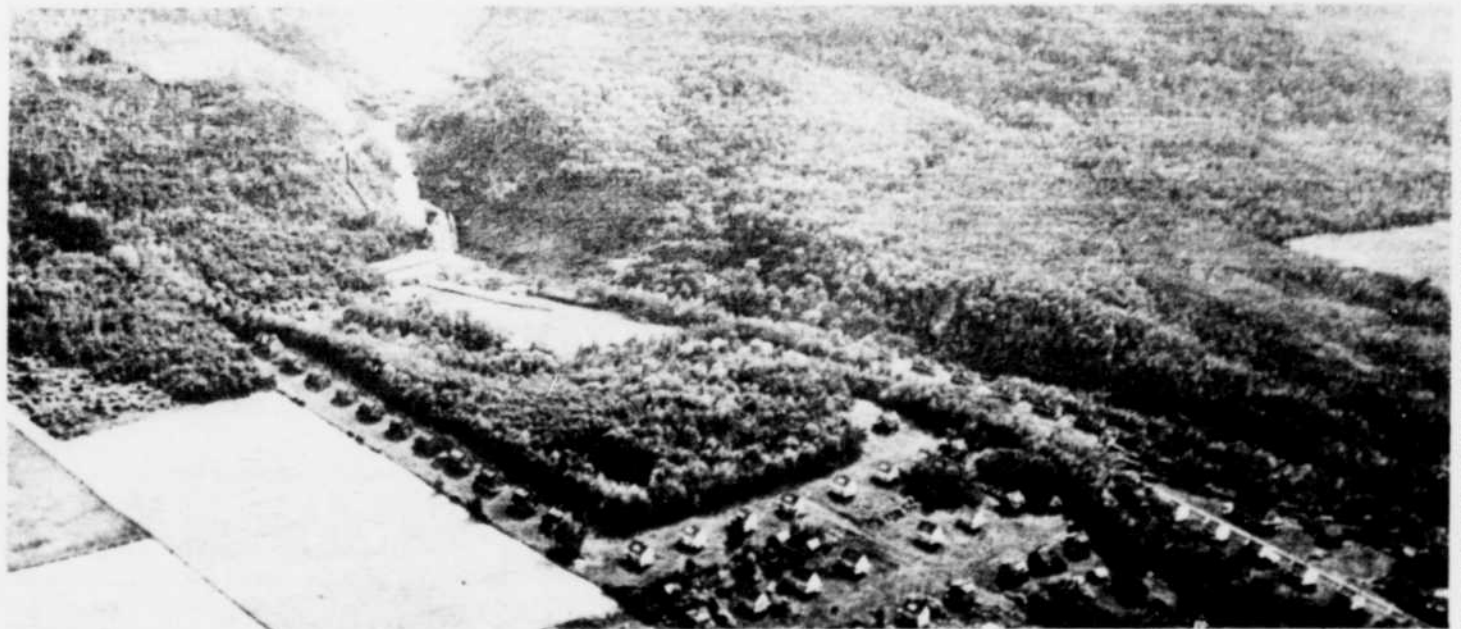
ont aussi contribué à rendre le "village fantôme" plus vivant que jamais.

Au Saguenay, c'est le parc Kénogami qui a retenu l'attention du touriste connaisseur. Selon plusieurs, ce parc est le plus beau du Québec et peut-être le mieux aménagé. A sa première année d'opération, il a quand même attiré plus de 29,000 visiteurs, ce qui constitue, se-

lon les experts, une excellente moyenne. L'année 1977 aura également été celle du parc de Pointe-Taillon. Le projet de parc, dans ce secteur, remontait à plusieurs années en arrière; l'annonce de sa réalisation par le député Jacques Brassard a engendré une satisfaction bien évidente pour les résidents du secteur.

On ne saurait parler d'attraits touristiques majeurs, dans la région, sans

parler du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi. Ce dernier a connu en 1977 une affluence record, dépassant toutes les prédictions et espérances des organisateurs. Ce record n'a pas été sans causer des problèmes aux organisateurs. Parmi les problèmes qui devront être corrigés, on note les facilités d'hébergement. La région est, de fait, très mal organisée à ce niveau.



**Restauration** — Le village fantôme de Val-Jalbert est plus vivant que jamais.

# Trois événements ont marqué l'enseignement

**CHICOUTIMI** — Dans le domaine de l'enseignement post-secondaire, l'année qui prend fin aura été marquée par trois événements spéciaux.

Tout d'abord, par l'annonce de la construction de Cégep de Saint-Félicien au coût de \$10 millions; puis, par une hausse de la clientèle scolaire, lors de la rentrée, et finalement, par le dixième anniversaire de l'enseignement collégial.

Dans le cas du Cégep de Saint-Félicien, les autorités du Collège régional ont laissé savoir que le complexe comprendrait, outre les installations scolaires proprement dites, un centre récréatif et plusieurs autres installations sportives pouvant convenir aux standards collégiaux.

Lors de la rentrée scolaire, au mois de septembre, on a pu noter, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, une hausse sensible de la clientèle collégiale et universitaire. Dans les collèges, le nombre d'étudiants a augmenté, en moyenne, de 200 par rapport à 1976. A l'Université du Québec à Chicoutimi, l'augmentation a pu s'établir à environ 10 pour cent; en 1976, il y avait 4,075 étudiants à temps plein et à temps partiel.

Pour commémorer l'instauration du système d'enseignement collégial, il y a maintenant dix ans, les différentes institutions qui forment le Collège régional ont organisé plusieurs manifestations, dont la visite des lieux alors que les étudiants vauquaient à leurs occupations. Du côté de l'administration régionale, on a publié un recueil de témoignages de ceux qui ont été mêlés de près ou de loin à la mise sur pied des quatre cégeps de la région.



## Plus d'étudiants

— La clientèle scolaire au collégial et à l'université a augmenté en 1977.



## Chômage

— Le taux de chômage a atteint au cours de la dernière année des proportions énormes. Selon le CRD, 21,5 pour cent.

# L'environnement, un imprévu

**SAINT-FÉLICIEN** — Bien que les travaux se soient poursuivis normalement, à l'usine de la Donohue, à Saint-Félicien, la compagnie a eu à faire face à un autre adversaire. De fait, la protection de l'environnement a causé et cause encore un débat passionné autour du déversement des effluents de l'usine.

Le tout a débuté quand les services de protection de l'environnement ont refusé à la compagnie la permission de déverser ses eaux usées dans la rivière Chamouchouane. Il y eut, par la suite, de nombreuses rencontres entre les deux

parties afin d'en venir à une entente. Le tout a finalement résulté en un accord sur un projet de déversement dans les eaux de la rivière Mistassini.

Lors d'une récente visite à Saint-Félicien, le ministre d'Etat délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger, a

souligné que les résultats d'une étude, faite par des biologistes de son ministère, en venaient à la conclusion que le fait de déverser ses eaux usées, même traitées, dans la rivière Chamouchouane mettrait en danger la survie de la ouaniche.

Il a aussi mentionné que la construction du tuyau, de l'usine à la rivière Mistassini, au coût approximatif de \$3 millions à \$6 millions serait beaucoup moins dommageable pour l'environnement.

Suite à l'annonce de cette solution, les citoyens des villes de Dolbeau et de Mistassini se sont élevés contre la décision gouvernementale. Ils ont formé un comité pour la défense de Pointe-Racine et de l'embouchure de la Mistassini qui, selon eux, seraient irrémédiablement perdues.

# Taux de chômage

**CHICOUTIMI** — Les perspectives d'emploi ne semblent pas très bonnes pour notre région. Lors d'un récent colloque tenu à Alma, le président du CRD, M. Paul Tremblay a estimé le taux de chômage à 21,5 pour cent dans notre région.

A part les corporations publiques et quelques coopératives qui assurent une continuation dans l'emploi, le CRD prévoit qu'on assistera à une stagnation plutôt qu'à une croissance de l'emploi.

Evidemment, la technologie y est pour quelque chose. Si l'entreprise investit, elle va se moderniser en achetant de la machinerie à la fine pointe de la technologie.

Au cours de la dernière année, il est évident qu'un chantier comme celui de la Donohue a produit une recrudescence de l'emploi au chapitre de la construction. Les développements du côté de la Ville de La Baie avec la construction de l'usine de l'Alcan devraient maintenir un taux respectable dans le domaine de la construction.

Par ailleurs, il est déplorable de constater la baisse de l'emploi dans le secteur de Chibougamau et Chapais. A ce chapitre, les autorités du CRD ont demandé au gouvernement d'investir dans l'exploitation de l'amiante du secteur plutôt que de nationaliser les mines qui se trouvent dans le secteur d'Asbestos.

# Le règlement 28 monopolise les énergies

**CHICOUTIMI** — Ayant débuté au cours de l'année 1976 avec son adoption par les membres du conseil municipal de Chicoutimi d'alors, le règlement 28, relatif au paiement pour la pose des infrastructures municipales, a monopolisé bien des énergies au cours de l'année qui se termine.

Les principaux antagonistes dans cette affaire sont, il va sans dire, les constructeurs d'habitations du Saguenay-Lac-Saint-Jean, regroupés au sein d'une association, et la ville de Chicoutimi.

En vertu de ce règlement, tel qu'il fut adopté, 80 pour cent des coûts pour l'installation des infrastructures municipales sont assumés par les constructeurs, alors que les 20 pour cent qui restent sont assumés par l'ensemble des contribuables.

Dans ses revendications, l'Association des constructeurs d'habitations du Saguenay-Lac-Saint-Jean réclamait une réduction de cette charge. Se basant sur un rapport préparé par le Laboratoire de recherches en science immobilière de l'Université du Québec à Montréal, l'Association des constructeurs faisait valoir que le partage 80-20 occasionnait une hausse du coût des terrains, une réduction du nombre d'acheteurs, la création de monopoles par l'élimination de la concurrence, la hausse de l'évaluation foncière des maisons neuves existantes et, enfin, la hausse des frais de vente notariée.

Une première proposition de l'organisme des constructeurs, refusée par Chicoutimi, fut suivie d'une seconde dans laquelle on proposait un partage par lequel les anciens propriétaires avaient à assumer 60 pour cent du coût pour les infrastructures, le reste étant aux frais des nouveaux propriétaires.

Pour sa part, Chicoutimi proposa l'inverse de sorte que les nouveaux propriétaires assument 60 pour cent des frais encourus tandis que les anciens auraient à en payer 40 pour cent.

La ville consentait à ce changement afin de favoriser une plus forte densité d'occupation dans l'aménagement de nouveaux développements domiciliaires. L'implantation devait correspondre à la densité de dix logements à l'acre.

On y voyait trois avantages, soit diminuer le montant que doivent payer comptant les bénéficiaires des services, la diminution de la taxe spéciale des nouveaux propriétaires, le dernier étant que la taxe que doivent supporter les anciens propriétaires n'augmenterait pas.

Cependant, ce nouveau partage était assujéti à la condition que le développement procure à la ville la subvention gouvernementale de \$1,000 par nouveau logement.

Quant à eux, les constructeurs voudraient bien que cette subvention soit affectée pour défrayer le coût des travaux de nouveaux développements de manière à diminuer leur participation financière.

## Etude

Il aura fallu une campagne électorale et l'arrivée de bon nombre de nouveaux conseillers municipaux pour que Chicoutimi, de son propre chef, décide d'examiner en profondeur le

règlement 88, venu remplacer le règlement 28, afin de connaître les effets réels de son application.

On aurait eu vent, au cours de cette

campagne électorale semble-t-il, que ce règlement causerait un préjudice aux contribuables dont le revenu se situe dans la moyenne, en raison de la

part accrue que doit assumer un nouveau propriétaire dans le financement des infrastructures domiciliaires et de l'ouverture de rues.



## Scierie Gagnon Frères

— A plusieurs reprises, l'exécutif du syndicat des employés de la scierie Gagnon Frères à Roberval a dénoncé les agissements de la partie patronale.

# Le conflit à l'Alcan retient l'attention

**JONQUIÈRE** — En 1976, le long conflit qui a paralysé les usines d'électrolyse de la compagnie Alcan au Québec a retenu l'attention. En 1977, c'est la situation chez Abitibi-Price qui a créé un certain émoi au chapitre des relations de travail.

La suspension, le 16 mars 1977, du vice-président du syndicat des travailleurs de Price à l'usine d'Alma, M. Fernand Gagnon, a suscité une vive réaction des travailleurs qui débrayaient le lendemain paralysant les activités de l'usine.

Toujours sans contrat collectif, celui-ci étant échu depuis le 30 avril 1976, les travailleurs d'Alma entreprenaient une lutte à finir avec les autorités de la compagnie.

Le président du syndicat, M. Jean-Claude Martel, n'a pas raté les occasions pour dénoncer publiquement les agissements de la compagnie dont il disait qu'elle avait profité du cas de Fernand Gagnon pour briser les reins de l'unité syndicale.

La tension aura été forte chez les 1,800 employés qui se plaignaient de plusieurs fermetures qu'ils trouvaient beaucoup trop fréquentes, et ce, aussi bien au niveau des usines qu'au chapitre des exploitations forestières de la compagnie au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Espérant l'appui des travailleurs des

usines de Kénogami et Jonquière, les travailleurs de l'usine d'Alma entreprenaient une lutte serrée avec la compagnie dans le processus de négociations.

Toutefois, au cours du mois de juin, les travailleurs des usines de Kénogami et Jonquière se prononcèrent en faveur des offres de la compagnie, incitant les dirigeants syndicaux à préparer le protocole de retour au travail et à signer un nouveau contrat collectif.

Dans ce contexte, c'est le vice-président suspendu, M. Fernand Ga-

gnon, qui s'est fait le parrain d'une résolution demandant aux travailleurs d'Alma d'accepter les offres de la partie patronale et de retourner au travail.

Les ouvriers étant déjà passablement affectés par les fermetures ont repris le travail le 6 juin 1977. Le contrat collectif venait tout juste d'être signé le 9 juin que la compagnie annonçait une autre fermeture à l'usine de Kénogami. Le manque de commandes a toujours été la raison fournie par la compagnie comme objet des fermetures.

# Travailleurs en grève pendant six mois

**ROBERVAL** — Le 28 janvier 1977, 70 travailleurs à l'emploi de la scierie Gagnon Frères de Roberval débrayèrent. Ce conflit a duré près de six mois et les ouvriers sont retournés au travail le 23 juillet 1977 avec des augmentations de 8 pour cent pour la première année et 6 pour cent pour la seconde.

Le contrat collectif d'une durée de deux ans va échoir le 30 juin 1978. La lutte entre cette filiale de Campeau Corporation et les travailleurs robervalois

tournait autour du maintien d'une clause d'indexation des salaires.

Entre-temps, les travailleurs de la scierie Gagnon Frères ont publié un journal pour dénoncer les actes de la compagnie. Le journal intitulé "L'enfer Chiquita" a été publié à quelques reprises.

Au cours de la négociation, les travailleurs avaient rejeté à plusieurs reprises des offres de la partie patronale dans des proportions dépassant toujours les 90 pour cent.

## La réunification des CS pourrait se réaliser

CHICOUTIMI — La réunification des commissions scolaires sur un territoire donné pourrait bien se réaliser en 1978 car un pas important à ce chapitre a été fait au cours de la dernière année.

Plusieurs commissions scolaires locales notamment celle de la Baie des Ha Ha ont manifesté assez fortement l'intention de prendre le contrôle des opérations sur leur propre territoire. Evidemment, ces intentions entraîneraient plusieurs chambardements au sein des commissions scolaires régionales.

En dernière analyse, c'est le ministre de l'Éducation qui donnera le feu vert à un tel programme et il semble bien que cette volonté de changement soit inévitable.

Les défenseurs d'une telle cause précisent qu'elle apportera une meilleure qualité de l'enseignement, une administration plus efficace et une plus grande humanisation de cette institution que représente l'école.

La déposition du Livre vert faite par le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin a été favorablement accueillie dans notre région. Essentiellement, le Livre vert émet certaines hypothèses de changement tout en constatant la situation actuelle.

L'essence réside dans la revalorisation de l'école publique. Selon le ministre, chaque école doit se doter d'un "projet éducatif" distinct des autres établissements.

De plus, il faut encourager une plus grande participation de la population à la gestion, à l'administration et au fonctionnement de l'école en tant qu'institution. Ainsi, l'école sera le reflet du milieu car, pour M. Jacques-Yvan Morin, l'avenir des Québécois passe par l'éducation.

L'encadrement du monde de l'éducation s'est drôlement faite par la loi 101 qui a suscité de nombreuses discussions au sujet de la langue d'enseignement.



GALERIES DE LA BAIE — Le nouveau complexe commercial inauguré au mois de septembre à Ville de La Baie.

## La Baie a son centre commercial

LA BAIE — Inauguré au mois de septembre dernier, le centre commercial les Galeries de La Baie a véritablement commencé à opérer à la fin du mois d'octobre une fois que le grand magasin d'alimentation Provigain eut ouvert ses portes.

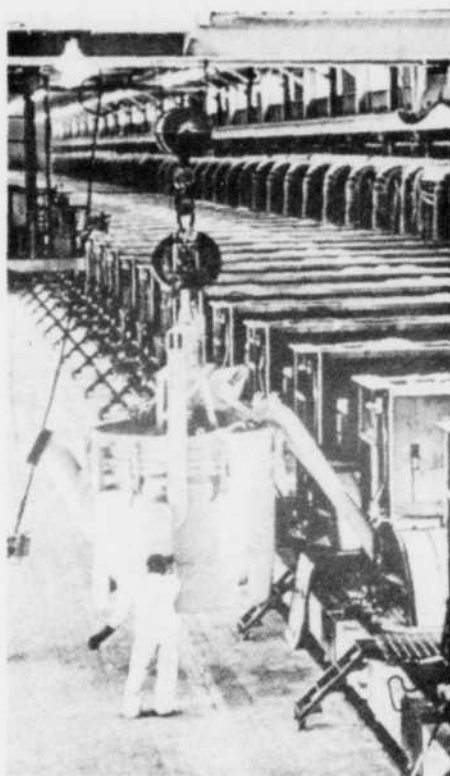
Des promoteurs du secteur de La Baie, MM. Yvon Bouchard, Roland Desbiens, Fernand Bouchard et Dollard Desbiens ont investi plus de \$3 millions pour la réalisation de ce complexe. Le tout comprend un magasin d'alimentation Provigain, un magasin à rayon La-Salle en plus de 32 boutiques pour accommoder les gens de la place.

Evidemment, cet investissement ne s'est pas fait à l'aveuglette. Selon le promoteur Fernand Bouchard, la Banque de Montréal a effectué une étude laissant entrevoir qu'un complexe commercial dans le secteur de La Baie pouvait drainer suffisamment d'argent pour être rentable.

Même si une rumeur a circulé récemment dans le secteur que le centre commercial était à vendre, M. Fernand Bouchard a rétorqué que si quelqu'un était intéressé à verser le prix qu'exigent les propriétaires, le complexe est toujours à vendre.

Suite à trois mois d'activités, il semble bien que la rentabilité des Galeries de La Baie puisse être atteinte car les gens du secteur semblent encourager fortement l'achat chez eux.

Evidemment, la période des Fêtes est toujours profitable pour le commerce et il est à espérer que les géants de Chicoutimi ne nuisent pas trop à l'entreprise locale que constitue les Galeries de La Baie car eux aussi sont très confiants suite aux conclusions de nombreuses études de rentabilité qui, inévitablement laissent planer de nombreux espoirs.



Alcan à Ville de La Baie.

## Alcan investit

LA BAIE — C'est le 31 mai dernier que la compagnie Alcan dévoilait un secret, jusque-là bien gardé, en annonçant qu'elle investira, dans un premier temps, la somme de \$200 millions pour la construction d'une usine d'électrolyse à Ville de La Baie. L'investissement total doit se chiffrer à \$385 millions.

Evidemment, cet investissement était le plus important suite à l'élection du Parti québécois le 15 novembre 1976. Cette construction permettra à l'Alcan d'augmenter sa capacité annuelle de production de 63,000 tonnes. Les travaux doivent être complétés au printemps de l'année 1981.

Au moment de l'annonce, le président de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan, M. Roger Phillips déclarait que l'accroissement des besoins en aluminium et l'amélioration de la situation financière de la compagnie ont été les facteurs clés qui ont incité les administrateurs de la compagnie à lancer le projet.

## Simard revient

LA BAIE — Pour les résidents de Ville de La Baie, l'année 1977 c'est la première année d'un conseil élu par toute la population du secteur. Le conseil à sa tête, M. Laurier Simard et 10 conseillers.

Un mandat qui s'annonce bien puisque la compagnie Alcan a décidé d'investir plus de \$200 millions dans le secteur ce qui aura certainement pour effet de déplacer le centre de gravité de l'économie régionale vers La Baie, un coin voué à un bel avenir selon plusieurs observateurs.

L'année 1977, c'est aussi pour les contribuables du secteur un budget passablement déficitaire entraînant une hausse du taux de la taxe foncière alourdi par une taxe spéciale de \$0.30 du \$100 d'évaluation pour financer le coût de construction de deux corridors supplémentaires à la piscine de l'école polyvalente de La Baie.

L'année 1977 laissait beaucoup d'espoir aux résidents de Ville de La Baie. Cependant, les vieilles querelles de clocher ne se sont pas estompées aussi facilement et il est très vrai de dire que la fusion s'est faite par la confusion.

Entre-temps, des promoteurs du secteur de La Baie investissaient plus de \$3 millions dans la construction d'un centre commercial. Annoncé en 1976, le complexe commercial est entré en opération au mois de septembre de l'année 1977.

Aussi, les membres du conseil parlent d'un investissement probable de \$5 millions pour la construction d'une usine de filtration pour le secteur.

Toutefois, les questions soulevées à la table du conseil ne font pas toujours l'unanimité. C'est donc un manque de communications qui a caractérisé les relations entre le maire Laurier Simard et trois conseillers municipaux.

MM. Claude Richard, Roger Claveau et Cyprien Gaudreault ont été à maintes reprises accusés d'obstruer l'administration municipale. A ces occasions, ils ont rétorqué que le maire Simard voulait mener la barque à sa façon et que ça ne fonctionnait plus en 1977.





## Peinture, sculpture

# La vie poursuit son cours

Une revue de l'année, en peinture? Tout ce qu'on peut y faire, c'est passer "en revue" les expositions les plus marquantes, celles qui ont fait un peu de bruit. Tout commence au Carnaval-Souvenir 1977, alors que la galerie La Corniche présente une exposition de quatre peintres de la région fort connus mais fort différents, soit Léopold Tremblé, Hélène Beck, Arthur Villeneuve et Jacques Lambert.

Ensuite, en mars, l'exposition de Liette Dufour, à la Caisse populaire de Chicoutimi, a fait un peu de bruit, car les critiques ont remarqué que ce peintre poursuit une évolution bien entamée (elle procède par suggestion) dans des tableaux abstraits.

Une autre femme, Jeannine Tardif-Hébert, a beaucoup fait parler d'elle, lors de l'exposition qu'elle a tenue en avril à la BCP d'Alma. La critique a été unanime à louer la variété de ses procédés et sa virtuosité qui s'exerce dans la production picturale des rochers, de l'eau et des montagnes.

Quelques grands noms de la peinture saguenéenne ont aussi présenté leurs œuvres au public. Ainsi, en juin, c'était Léopold Tremblé, qui, comme il le fait chaque année, accrochait ses nouvelles toiles à l'hôtel de ville d'Arvida. Chez lui, c'est toujours la continuité. Un autre peintre qui s'est acquis une réputation enviable à l'extérieur de la région, Hugh John Barret, exposait en novembre à la galerie du Havre de Chicoutimi.

Paul Cloutier, qui exposait récemment à la galerie l'Heptade de Jonquière, se faisait remarquer par ses eaux-fortes, sortes de miniatures traitées avec un soin et une minutie étonnants.

Et enfin, pour faire comme dans les milieux sportifs, on pourrait choisir une "recrue de l'année". La palme irait alors sans doute à Mario Poirier, un jeune homme qui a fort impressionné la critique et le public, avec des encre et des

aquarelles, dont la modestie même semble pleine de promesses.

### Sculpture

Dans la région, les sculpteurs sont plus rares que les peintres, car cette technique, celle de la sculpture, est un peu plus rébarbative, à la fois pour l'artiste et pour le spectateur. Les expositions les plus marquantes, en ce domaine, ont sans doute été celles de Carol Proulx, sculpteur qui commence tout de même à se faire un nom, dans la région, à l'Arche de Jonquière, et de Douglas Deraps au Centre culturel, en octobre. Enfin, à signaler, la toute récente rétrospective intitulée "Le personnage vu par Jean-Marie Laberge", au Musée du Saguenay, qui a permis au public de constater l'habileté de l'artiste à manipuler différents matériaux et à exercer différentes techniques apparentées à la sculpture.



# 1977, une année bien remplie

CHICOUTIMI — Ouf! 1977 se termine. Une autre année à classer. Une année comme les autres avec du bon et du mauvais. Heureusement, plus de bon que de mauvais. C'est suffisant pour qu'on entreprenne 1978 avec optimisme.

Sur le plan culturel, nous n'avons manqué de rien, que ce soit les expositions, les spectacles, le théâtre; des manifestations de toutes sortes ont eu lieu et divers projets ont été enfin réalisés.

Parmi les activités artistiques, les expositions remportent la palme. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean est une région de peintres, que voulez-vous. Cependant les activités sur le plan du théâtre, de la chanson, de la musique et de la publication littéraire sont plus rares.

Quand même, nous avons goûté à tout; si certains domaines sont très peu exploités, ils ne sont pas totalement absents et c'est ce qui nous rassure. Il faut savoir être patients, maintenant que le Conseil régional de la Culture est fondé,

nous ne pouvons qu'espérer des développements dans les différents secteurs culturels.

Aussi, il faut savoir se déplacer, pour celui (celle) qui attend confortablement à la maison les événements, il ne se passe rien; mais pour celui qui s'informe, suit de près les activités, il y avait du pain sur la planche et il se voyait souvent obligé d'en laisser. Les activités ont donc été nombreuses dans le secteur artistique. Nous pouvons donc avancer que 1977 a été une année positive.

Il est bon de féliciter tous ceux qui oeuvrent pour le développement de notre culture régionale, et il est bon surtout de remercier les principaux artisans de ce foisonnement artistique, les artistes.

Essayez d'imaginer une société où il n'y aurait pas de spectacles, de peintres, de danseurs, de chanteurs. Cela tournerait vite à la monotonie et nous devrions réapprendre nos tables de calcul, pour ne pas sombrer dans l'ennui chronique!



# Vie culturelle marquée de rebondissements

**CHICOUTIMI** — L'année 1977 a été riche en événements de toutes sortes, certains ont marqué profondément notre culture régionale, d'autres continueront d'influencer le développement régional en matière culturelle. Nous avons relevé quelques faits particuliers, représentatifs de différents secteurs d'activités. On constatera que tous les domaines ont été touchés.

## Publications

Les publications sont très rares dans notre région, aussi, quand il y en a, il vaut la peine qu'on s'y arrête. En janvier, avait lieu le lancement du volume de Marcel Portal, **Saison des vignes rouges**. En avril, la région se voyait gratifier de la première revue culturelle à prendre naissance dans notre milieu, **Focus**. Au début de l'été, Normande Vasil publiait un essai, **Un pas vers la non-violence**.

Quelques écrivains sont venus nous rendre visite dans le cadre du lancement de leur nouveau livre, particulièrement, John Saul avec **Mort d'un général**, Martin Gray avec **La vie renaîtra de la nuit** et Gilles Vigneault avec un recueil de poèmes illustré par le peintre Hugh-John Barrett, **L'encre blanche**.

## Peinture

Les peintres, les sculpteurs de la région ne manquent pas d'endroits pour exposer leurs oeuvres. **La Maison du Havre** a ouvert ses portes en septembre; située sur la rue du Havre, cette maison renferme une galerie d'art, une d'antiquités et une autre d'artisanat. Aussi, la **Librairie Régionale** innovait en permettant aux artistes d'exposer leurs oeuvres dans son local, **l'Attache-Feuille**.

**Arthur Villeneuve**, fêtait son 25<sup>e</sup> anniversaire de vie artistique. Cet anniversaire a été souligné officiellement par la ville de Chicoutimi; par la même occasion, le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard annonçait que la maison du peintre était reconnue "bien culturelle".

## Semaines de fête

Plusieurs semaines particulières ont été consacrées à l'expression artistique sous toutes ses formes. Entre autres, rappelons-nous la **Semaine des Arts, des Sciences et des Sports** qui avait lieu en avril, au Centre sportif de Saint-Félicien. **Arts-Expo** se déroulait à Roberval, dans le cadre de la Huitaine de Gaieté, précédant la Traversée internationale du lac Saint-Jean.

La saison estivale a été bien remplie sur le plan des arts: les artistes exposaient leurs oeuvres durant les fins de semaine au parc de **Rivière-du-Moulin**; les artisans occupaient l'ancien bureau de poste de **Val-Jalbert** durant tout l'été. A ces manifestations, il faut joindre **La Foire du vieux Saguenay** à Ville de La Baie, la **Fête des Arts Populaires** et **Les Fêtes du Patrimoine**. Enfin, tout récemment, avait lieu, **Baz-Art** dans le hall de l'Auditorium Dufour.

## Sur la scène

Quelques événements d'importance ont eu lieu dans le monde du spectacle dont la première régionale de l'**Orchestre symphonique** (en juillet) qui a remporté un succès fracassant lors de son concert public; l'orchestre était



**Arthur Villeneuve**

sous la direction musicale d'Henri Brassard. Puis, il y a eu **Les Farandoles** qui se produisaient sur la prestigieuse scène de l'Olympia de Paris. Tout récemment, **Félix Leclerc** tenait des propos très évocateurs lors de son spectacle à la Salle François-Brassard, propos qui ont soulevé l'indignation de plusieurs représentants politiques.

## Y'a encore du pain...

Quelques projets ont pris naissance, d'autres se sont concrétisés; tous misent sur le développement de notre région dans le secteur socioculturel. Notons le **colloque des artisans** qui se déroulait en juillet à Val-Jalbert, ce colloque avait pour but de donner les bases d'une association régionale des artisans. Tout récemment, les **Productions Mammouth** étaient reconnues officiellement par le Collège de Chicoutimi; cet organisme vise la présentation de spectacles en milieu étudiant. **André Tremblay** et **Ghislaine Gagnon** ont à coeur les talents locaux, ils espèrent aider ceux de Ville de La Baie en leur donnant l'occasion de se présenter sur scène. Leur projet pourrait connaître des développements durant l'année 1978.

Il y a toujours en veilleuse, le projet d'un **Centre national d'expositions** qui serait jouté à la bâtisse du Centre culturel de Jonquière. Tout récemment, avait lieu la fondation du **Conseil régional de la culture**, ce qui laisse entrevoir beaucoup d'idées et de projets pour la nouvelle année.



## Famille et société

— S'il est un secteur difficile à cerner, c'est bien celui de la famille et de la société en général...

# Un secteur si vaste, et pourtant...

Le secteur appelé "Famille et Société" est si vaste qu'on ne peut, décemment, en faire une brève revue. D'autant plus que les événements reliés à ce domaine peuvent être impalpables, insaisissables, au moment où ils se produisent. Il peut s'agir d'une évolution dans les mentalités, d'une amélioration, ou d'une détérioration générale de la situation de certaines catégories de personnes.

On peut néanmoins aborder quelques sujets. Comme l'évolution de la condition féminine. Les actions en ce domaine sont nombreuses. Elles sont ponctuelles, souvent. Mais elles marquent, peut-être, (il faut l'espérer) des signes qu'une évolution s'effectue. De plus en plus, on voit des femmes s'impliquer dans des dossiers, quels qu'ils soient, ou profiter d'une situation pour dénoncer les injustices dont elles sont victimes. L'action la plus remarquable au cours de l'année 1977 dans ce domaine a peut-être été celle des quelques femmes, épouses de chercheurs de l'Alcan qui devaient quitter le Centre de recherches d'Arvida, qui ont décidé, surtout par des lettres envoyées aux journaux, de manifester leur mécontentement en rappelant simplement à la population qu'elles seraient peut-être les premières à souffrir d'un tel transfert, et que malgré tout, elles n'avaient pas été consultées.

## Garderie

L'ouverture d'une garderie à Alma a

sans doute été un événement aussi marquant dans le domaine social. Même si les femmes réclament toujours et davantage des places supplémentaires dans les garderies, il semble bien que l'offre des places dans la région, corresponde maintenant à peu près à la demande réelle. Bien entendu, si l'évolution se poursuit, si les femmes continuent à vouloir travailler ou sortir à l'extérieur, la demande est appelée à augmenter.

## Santé

Côté santé, la situation est difficile à évaluer. On peut au moins parler des hôpitaux qui sont presque en permanence aux prises avec des problèmes financiers ou administratifs. La désaffiliation de l'hôpital de Chicoutimi d'avec l'Université Laval a créé de forts remous dans les milieux des affaires sociales. Cependant, on ne peut évaluer quelle sera la conséquence de cette décision sur la qualité des soins ou sur la situation des malades.

Mentionnons enfin la campagne des familles d'accueil, qui a fait beaucoup de bruit ces derniers temps. On en aura peut-être réussi à démystifier la famille d'accueil, à préciser son rôle et à recruter de nouvelles familles...

Mais il faudrait également parler des prisonniers, des assistés sociaux, des femmes chefs de famille, des handicapés, des alcooliques, des retraités, des enfants: trop vaste domaine, en vérité.

# Les spectacles n'ont pas été rares

**CHICOUTIMI** — Les spectacles n'ont pas été rares; sur ce plan, nous pouvons dire que 1977 a été une année bien remplie. Celle-ci nous a particulièrement favorisés en ce qui concerne les artistes québécois. En effet, un bref retour en arrière nous fait constater la prédominance des artistes de chez nous dans la programmation des spectacles.

De nombreuses raisons peuvent expliquer cet état de fait, entre autres, il y a du potentiel à revendre et très souvent, il se vend moins cher. Nous avons eu d'excellents spectacles; au Québec, il y a des artistes supérieurs aux chanteurs français, anglais ou américains, la programmation qui s'est terminée nous a permis d'en prendre conscience une fois pour toutes.

**Plume Latraverse** et **Sloche** ouvraient la saison d'hiver 1977, le groupe **Sloche** présentait ses derniers spectacles avant sa dissolution. Durant huit

jours, en février, l'opérette **Can-Can** a fait "la neige" et le beau temps dans le cadre du Carnaval-Souvenir.

**Maneige** et **Jean-Guy Moreau** nous rendaient visite en mars, Moreau a impressionné tout le monde avec son show "C'est à ton tour René". **Les Farandoles** se sont produits en public deux soirs consécutifs en avril; le même mois, **Louise Forestier** venait effectuer quelques "steppettes" dans notre région. **Harmonium** présentait son spectacle "l'Heptade" en mai.

La saison d'automne a été plus chargée et ne nous a pas laissé le temps de nous reposer. Auparavant, il faut souligner le passage du petit **René Simard** qui était en tournée provinciale. Dans le cadre de l'exposition régionale, nous avons **Claire Cyril**, **Ti-Gus** et **Ti-Mousse**, **France Castel** et **Farago**.

Parmi les grands noms qui se sont présentés sur scène, rappelons-nous **Félix Leclerc**, **Gilles Vigneault**, **Marc Fa-**

**vreau**. D'autres noms à ajouter: **Fabienne Thibeault**, le **Trio Paul et Paul**, **Cano** et le **Trio de Guitares de l'Université Laval**.

Les spectacles d'artistes étrangers ont été plus rares, mais ceux que nous avons eu l'occasion d'applaudir étaient de classe. Pensons à **Tangerine Dream**, un groupe de musiciens allemands qui s'amuse au rock électronique; **Gérard Lenorman** qui se situe dans la tradition des **Alain Barrière**, **Michel Delpech**, etc. **Malicorne** et **Ricet Barrier** étaient de la programmation, sans oublier **Jean-Luc Ponty**, violoniste de jazz-rock.

Nous passons tous les spectacles qui ont été présentés dans les collèges, l'université, les écoles, ceux présentés dans le cadre des Jeunesses Musicales, du Conservatoire de Musique. Le chiffre des spectacles risque d'être très gros si nous continuons... 1978, ne peut qu'en être meilleur.



Gilles Vigneault

# Les grands noms de la scène dans votre journal

**CHICOUTIMI** — Progrès-Dimanche a misé beaucoup cette année sur les entrevues, essayant de présenter ainsi, une autre facette des artistes qui se produisent sur scène. Si nous avons été gâtés sur le plan des spectacles, nous l'avons été aussi sur celui des entrevues. Nous profitons de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui nous ont aidés dans nos démarches auprès des artistes.

Nous avons passé des moments agréables en compagnie de **Claire Cyril** et de **Fabienne Thibeault**. Toutes deux ont une orientation bien distincte dans la chanson québécoise et par leurs spectacles, elles se sont affirmées dans leur genre.

Il ne faut pas passer sous silence **Arianne Voyer**, un talent de la région pleine de promesse, elle nous a donné plusieurs spectacles qui valaient le déplacement.

Nous avons rencontré la comédienne **Elisabeth Chouvalidzé**, celle-ci jouait dans "Les violons de l'automne" de Jacques Languirand. Cette entrevue a été faite en compagnie de **Jean-Pierre Masson** et **Jacques Galipeau**. Au nombre des artistes interviewés, ajoutons le grand **Gilles Vigneault**, qui met autant de poésie dans une discussion que dans une chanson, **Priscilla**, **Malicorne**, **Beau Dommage**, le **Trio de Guitares de l'Université Laval** et **Jean Lapointe**.

Les meilleurs moments ont été passés en présence de **Marc (Sol) Favreau** et de **Ricet Barrier**. Ces gens ont été intéressants par les idées qu'ils véhiculent, leurs façons d'envisager les choses (le rire), le premier s'adonnant au monologue, le second à la chanson. **Ricet Barrier** est un français qui ne se prend pas pour un autre, tandis que **Favreau** est tout simplement impressionnant.

Nous pensons que le spectacle de **Sol** a été un sommet, il a dépassé plusieurs grands noms. A lui tout seul, il était capable de rendre positive l'année 1977 et il nous permet de voir avec plein d'optimisme celle qui commence; ce gars-là est près du génie. Si les **Vigneault**, **Leclerc** et autres, nous ont appris que nous possédons des artistes de valeur exceptionnelle, **Favreau** nous a appris que certains sont peut-être géniaux... à nous d'en profiter.



Quelques membres des Farandoles.



Louise Forestier



Jean-Luc Ponty



Claire Cyril

# Rideau!

Le théâtre... Comme tout le monde s'accorde à le dire tout est fort tranquille dans la région depuis quelques années côté théâtre. Quelques pièces, venues de Montréal, font des apparitions épisodiques, en général peu remarquées, dans la région. En février, Médium-Saignant, de Françoise Lorenger, a été joué ici. Puis, en avril, Alpha-Bêta, un texte anglais adapté au contexte québécois, était également joué par les comédiens Réjean Lefrançois et Elisabeth Chouvalidzé.

La vie théâtrale est si mince qu'un événement comme la présentation, à Montréal, de Maria Chapdelaine, adaptée du roman de Louis Hémon, n'a suscité que peu d'intérêt chez les gens de la région et encore moins des pressions pour que la pièce soit présentée ici.

Mentionnons aussi en octobre dernier, la venue de la pièce "Les violons de l'automne", de Jacques Langui-rand. Et la tournée du théâtre Parminou, une troupe un peu plus engagée, qui cherche à atteindre la masse, qui fait un peu d'animation et qui a présenté une pièce, "Partez pas en peur, une critique assez vive de la société.

Enfin, d'un intérêt particulier pour la région, "Une amie d'enfance", de Louis Saia et Lise Roy, mettait en scène deux comédiennes originaires de la région et qui font maintenant carrière à Montréal: Pauline Lapointe et Pauline Martin.

## TROUPES REGIONALES

Seules deux troupes, très différentes l'une de l'autre, semblent n'éprouver aucune difficulté à se maintenir en vie dans la région. Il y a d'abord Théâtram, à Jonquière, qui fait un théâtre axé sur la recherche, sur des études très poussées au niveau de l'aspect gestuel du jeu du comédien. Ils ont présenté, encore cette année, une pièce de leur répertoire intitulée Les Erynies, faite à partir du répertoire classique. Mais leur réalisation la plus intéressante est sans doute la production d'un Kathakali, un spectacle traditionnel de l'Inde, dont ils ont appris les moindres techniques lors d'un voyage qu'ils ont effectué dans ce pays. Pour présenter du Kathakali dans la région, alors que par ailleurs, la vie théâtrale est si anémique, il faut une certaine dose de courage, et surtout une conviction à toute épreuve de la beauté de cet art. Ce fut, en tous cas, une expérience fort intéressante pour plusieurs spectateurs.

Une autre troupe, la Jirondanjoncelle. On ne sait trop où ils ont pris ce nom bizarre, ils ont bien des défauts mais cependant, ils reviennent toujours avec leurs spectacles bruyants, pleins de cris, de coups et blessures, avec leurs fantasmes et leur chimère. Ils reviennent, malgré que la critique ne soit jamais très tendre à leur endroit et que le public ne leur réserve pas toujours un accueil des plus chaleureux.

Enfin, un événement sera peut-être de nature à améliorer un peu la vie du théâtre dans la région: il s'agit de la création, dès janvier, d'un certificat de théâtre à l'Université du Québec à Chicoutimi, certificat qui sera axé sur les techniques et modes de production et qui incitera peut-être les gens à créer, ou à faire venir des troupes.



EFFERVESCENCE — Le monde des communications a connu beaucoup d'effervescence en 1977: Chut-FM, Radio-Canada, Choc-Fm, etc...

## Media électroniques

# L'année a commencé en lion

Dans le domaine des média électroniques l'année a commencé en lion pourrait-on dire. Un tollé de protestations s'était élevé en 1976 contre l'arrivée du poste anglais de Radio-Canada à Chicoutimi, alors que le réseau français nous arrive par l'intermédiaire d'un poste local, et que la programmation y est souvent amputée d'éléments fort valables.

Ces protestations ont continué en 1977, notamment par une violente sortie du ministre des Communications, M. Louis O'Neil, contre l'attitude de Radio-Canada en cette matière.

Peu après au niveau national Radio-Canada, encore, faisait l'objet d'une campagne de dénonciation de la part de quelques ministres du gouvernement fédéral. Pendant près de trois mois, cette histoire a défrayé la chronique. Selon les uns, Radio-Canada était bourré de "séparatistes", selon les autres, il n'en était rien, on a parlé d'objectivité, de partialité. Le tout a abouti à une enquête du CRTC, laquelle a conclu à la mauvaise foi de certaines personnes de la Société d'Etat.

Toujours au sujet de Radio-Canada, mentionnons que la célébration du 25ième anniversaire du réseau nous a donné droit à quelques émissions spéciales, dont la plupart étaient d'une qua-

lité plutôt ordinaire. Et, à Chicoutimi, le poste de Radio CBJ a déménagé, prenant possession d'un édifice luxueux construit à grands frais.

### CHUT

Sans revenir sur toutes les péripéties qui ont bouleversé cette année, la station de radio Chut-FM, il faut cependant signaler que les difficultés de ce poste, d'ordre financier, idéologique ou syndical, ont suscité des remous importants parmi ceux qui avaient cru à une radio coopérative communautaire et régionale. Car malheureusement, tout cela aboutit à la disparition de cette station. Même si elle devait renaître sous une autre forme, ce ne serait plus, certes, la même chose.

### CHOC

D'autre part, on a pu assister à la naissance d'une radio vraiment communautaire, très localisée géographiquement; CHOC-FM, dans le secteur de Jonquière. Le projet avait mûri pendant quelques années, franchissant progressivement les étapes, et il semble qu'il ait été réalisé dans le respect des objectifs qu'on lui avait assignés.

### RADIO-QUEBEC

Si, au début de l'année, la régionalisation de Radio-Québec, c'est-à-dire, dans un premier temps, l'installation d'une antenne permettant la diffusion dans la région des émissions produites par le réseau semblait imminente rien ne s'est concrétisé cependant. Seuls ceux qui sont abonnés au câble peuvent écouter ces émissions, et encore, avec deux semaines de retard. D'autre part, le comité régional d'implantation a commencé à faire du bruit, réclamant une véritable régionalisation c'est-à-dire, non seulement l'antenne mais la prise en main par la population de la région d'une véritable administration et d'une véritable programmation. Là encore, il n'y a pas eu de réponse.

### LE CABLE

Et pour terminer avec le câble mentionnons que le réseau de la câblodistribution s'est encore étendu, cette année, pénétrant à Alma et à Roberval. D'autre part, Télésag a ajouté aux postes déjà disponibles des canaux anglais: CFCF, de Montréal, CTV et enfin, WEZF (ABC), de Burlington, qui est maintenant présenté en direct.

## Olympiques et Livre Vert entraînent une période creuse

La présentation du Livre Vert du ministre Claude Charron et un certain moment de réflexion à la suite de la tenue des Jeux olympiques de Montréal, ajoutés à l'élection du gouvernement péquiste en novembre 1976.

Voilà les principales causes de la période "un peu morte" qu'a connue le Québec, en 1977, dans le domaine des sports amateurs et du développement du loisir en général.

D'abord, ayant coûté une petite fortune, les Jeux olympiques de Montréal ont obligé les dirigeants gouvernementaux à y aller doucement et avec beaucoup de prudence dans les subventions monétaires accordées à des organismes tels que la CSQ, Confédération des sports du Québec, l'Institut des sports du Québec et plusieurs autres groupe-

ments para-gouvernementaux ou même indépendants.

### Moment d'attente

D'autre part, les derniers mois ont surtout servi aux dirigeants gouvernementaux, avec en tête le ministre Claude Charron, à pondre le Livre Vert.

A l'instar de tout autre Livre Vert, ce document sert surtout à faire le point sur la situation du sport et du loisir au Québec.

Actuellement, et pour encore quelques mois, le ministre Charron fait sa tournée provinciale dans les dix-huit régions du Québec afin de tâter un peu le pouls de la population sur son Livre Vert; ce n'est que par après, que le Haut-

Commissariat, à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports pourrait tracer les grandes lignes de ses actions à venir.

### Participation de la masse

Toutefois, il semble d'ores et déjà assuré que le gouvernement péquiste mettra le paquet sur la participation massive de la population à des activités récréatives et sportives.

En outre, le ministre Claude Charron et ses acolytes ne semblent pas trop portés à promouvoir l'élitisme.

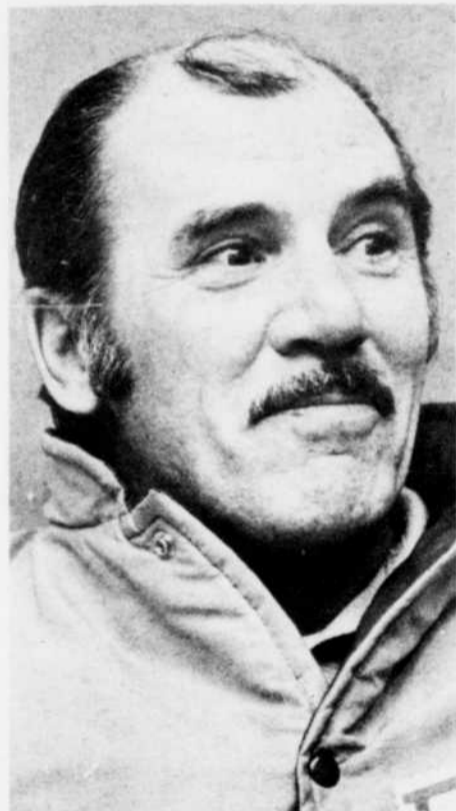
Ce qui d'ailleurs faisait dire récemment au président de l'Institut des sports du Québec, Alois Voitchovsky, que le Québec subit à l'heure qu'il est un recul de dix ans dans le domaine des sports en général.

En ce qui concerne la Confédération des sports du Québec, qui a pignon sur rue Jarry à Montréal, ses nombreuses fédérations membres se posent des questions, à savoir ce que leur réserve l'avenir.

Plus d'un sont convaincus que le présent gouvernement et son ministre responsable du HCJLS veulent avant tout toucher la masse.

Quant à l'élite, rien de défini n'existe et des centaines de dirigeants de sports attendent avec impatience, la "fin de ce long moment de réflexion".

C'est à suivre, dans les prochains mois!



### Problèmes

— Fernando Dicaire a tenu le coup malgré les nombreux problèmes survenus durant son mandat.



### Bonne réputation

— La calotte sur la tête, Germain Munger s'est créé une réputation enviable derrière le banc des Marquis.



### Grosse Besogne

— Nouveau président de la Ligue junior régionale, Michel Delisle accomplit une besogne digne de mention.



### Inauguration

— Le ministre délégué au Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, Claude Charron, procède, sur cette photo, à l'inauguration du Foyer des loisirs de Jonquière.

## Les Marquis retiennent l'attention

JONQUIÈRE — Au niveau du hockey amateur, on peut dire que la magnifique tenue des Marquis de Jonquière, de la Ligue de hockey junior régionale, faisait honneur au Saguenay-Lac-Saint-Jean, lors du Championnat provincial du junior B, à Drummondville.

En effet, les hommes de l'instructeur Germain Munger raffaient les grands honneurs au palier provincial, en offrant une performance exceptionnelle.

Pourtant, tout n'a pas été pour le mieux, dans le circuit junior régional, en cette dernière année d'exercice du président Fernando Dicaire.

D'abord, au cours de l'année, le circuit a fait face à divers problèmes aigus et même à du chantage de la part d'équipes membres.

Lors des éliminatoires, les Aiglons d'Alma, refusant de se présenter sur la glace suite à une stratégie d'intimidation de la part des Marquis, se voyaient suspendus et, finalement, les Marquis re-

présentaient la région aux finales provinciales.

### Autres circuits

L'action a également été fébrile dans les autres circuits tels que juvénile, bantam, midget, pee wee.

En septembre, dans le junior régional, Michel Delisle succédait à Fernando Dicaire comme président du circuit et, actuellement, avec l'addition d'une nouvelle équipe, celle de Métabetchouan, le junior B régional connaît une année assez exceptionnelle.

Au niveau du circuit juvénile, le président Denis Meilleur semble assez confiant, même si les effectifs sont réduits à seulement quatre formations.

Le midget et le bantam fonctionnent assez bien au niveau régional et, quant au pee wee, c'est presque un exemple de bonne organisation.

### Bénévolat

La survie et la force d'un circuit de hockey local et surtout régional provient du fait que des dizaines de travailleurs bénévoles ne comptent ni leur temps, ni leurs efforts pour mener à bien les destinées d'une organisation.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on doit reconnaître que la population embarque et, principalement, au niveau du hockey, le bénévolat est présent et se fait sentir.

Si on prend en considération, les nombreuses organisations de hockey mineur, le nombre de jeunes garçons qui évoluent au hockey atteindrait près de 10,000 jeunes.

En outre, au plan de l'arbitrage, le Saguenay-Lac-Saint-Jean n'a rien à envier à personne.

Mais si un jour le bénévolat devait disparaître, le hockey mineur ne pourrait s'en relever!

# Il y a tellement de talents qu'il devient difficile de dresser un bilan

**CHICOUTIMI** — Il y aurait sûrement un livre à écrire: le Saguenay-Lac-Saint-Jean pullulent de talents et est envahi d'athlètes de grand renom.

Comment faire une revue sportive de l'année en oubliant des athlètes de la trempe des Hélène Boivin en natation et Gilles Bilodeau au plongeon, deux athlètes qui nous font honneur non seulement au Québec, mais également sur le plan international.

Il serait également impardonnable d'oublier une athlète telle que Sylvie Fortin, athlète de l'année 1977 au Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui détient des marques nationales en marche athlétique.

Tous les sports, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, comptent leurs héros et ils sont tous de calibre.

## Événements de l'année

Parmi les sujets qui pourraient être insérés dans les événements de l'année 1977, dans le domaine du sport régional, il faudrait certes y inclure:

- La victoire de l'Américain John Kinsella à la 23<sup>ème</sup> Traversée internationale du lac Saint-Jean à la nage et la brillante tenue du Robervalois Lucien Dufour qui a nagé plus de 10 heures;

- La tenue du coureur Patrick Montuoro dans les différents marathons de course à pieds;

- La victoire de Jimmy Allen dans le Vroom Vroom 500, tenu à Saint-Félicien;

- Le saut de Karol "Bine" Boivin, à La Doré, devant une foule incroyable de plus de 5,000 spectateurs. Le saut également de Michel Tremblay (118 pieds). Toujours en moto, à Pré Vert l'été dernier.

- Le départ d'Yvan Gingras, de Dan Walker et de Sylvain Locas des Saguenéens majeurs;

- La tenue des Hirondelles, en volley-ball;

- Les protestations faisant suite aux annonces de déclubages des clubs privés de chasse et pêche, par le ministre Yves Duhaime;

- Les performances incroyables des Anne Blackburn, Claude Larocque, Claude Bouchard en ski alpin;

- L'annonce par la direction de la piste Pré Vert, que le programme des courses se poursuivra pour la première fois, en plein hiver (1977-78);

- Le travail de titan exécuté par les dirigeants du championnat mondial 1979, en canoë-kayak;

- L'obtention de matches de hockey, à Chicoutimi, dans le cadre de la Coupe du monde de hockey junior;

- La poursuite du support financier d'organisations telles que la Fondation Timi et le Club des parrains d'Alma.

- La saison intéressante dans le baseball amateur, malgré une température exceptionnellement maussade;

- La décision du Conseil régional

des loisirs de décentraliser ses efforts, en appointant ses permanents dans des secteurs géographiques bien définis;

- La tenue magnifique de l'athlète de La Baie, Jean-Claude Tremblay, suite à une intervention chirurgicale à un rein: exemple de courage frappant de ce hockeyeur;

- Le début de saison très lent de la "gloire d'Alma", le hockeyeur Mario Tremblay (saison 1977-1978);

- La belle tenue des athlètes régionaux aux finales provinciales des Jeux d'été du Québec, tenus à Sherbrooke;

- L'obtention du championnat provincial de gymnastique, par le club Gymnasco d'Alma;

- La déception de Jonquière, lorsque le Championnat de hockey junior B est décerné à Rimouski, après un travail acharné de types tels que Elie-Marie Boily et Fernando Dicaire;

On pourrait évidemment allonger cette liste d'événements presque indéfiniment et, d'ailleurs, il est certain d'en laisser plusieurs dans l'oubli.

Toutefois, le Saguenay-Lac-Saint-Jean peut se vanter de posséder de grands athlètes qui savent à l'occasion, porter dignement ses couleurs.

Au fait, selon vous, chers lecteurs, quel est l'événement sportif de l'année au Saguenay-Lac-Saint-Jean?

Est bien malin qui pourrait répondre avec assurance et certitude à cette question!



**Le saut raté**  
— L'exploit de Karol "Bine" Boivin



## Champion provincial

— Une autre équipe du Saguenay-Lac-Saint-Jean, celle du Guil Ouellet, d'Alma, a mis la région sur la mappe, l'an dernier, en méritant les honneurs du championnat national mixte. De face, on remarque le capitaine Guil Ouellet avec Louise Goderre (troisième) à ses côtés pendant que Louis Coudé (deuxième) est occupé à balayer. Mme Lorraine Simard complétait le quatuor.

# Révolution tranquille

**CHICOUTIMI** — Dans le domaine du curling, dont on commence à réaliser une présence plus que symbolique, on assiste pour ainsi dire à une espèce de "révolution tranquille".

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce sport occupe maintenant une place de choix car il est pratiqué sur une période d'au moins sept mois par an et il regroupe environ 4,000 personnes. C'est devenu un sport communautaire car, de plus en plus, les individus des deux sexes et de tout âge y prennent une part active.

Ce déferlement d'intérêt occasionne une révolution qui a nécessité plusieurs années d'effort et de lutte ardente avant de pouvoir connaître une croissance de plus en plus accentuée.

On assiste également à une évolution rapide car les jeunes âgés de 14 à 21 ans manifestent un intérêt évident; c'est ce qui contribue à assurer une relève indispensable.

Dans la région, on possède un noyau d'équipes vedettes au niveau senior. Mais ce noyau est limité à pas plus de trois équipes, tout en étant généreux sur le choix. L'importance d'un réseau junior bien structuré est donc très significative d'une relève qui sera apte à jouer le rôle qui lui est destiné. Pas moins de 300 jeunes font partie d'une ligue junior et, déjà, on commence à récolter les

fruits de cette talentueuse moisson.

L'intérêt actuel des curlers est toutefois orienté vers la formation d'une association provinciale autonome. La situation qui existe depuis presque un demi-siècle est résolue et les curlers du Québec ressentent vraiment le besoin d'un regroupement total.

Présentement, le groupe Royal Caledonia exerce une autorité restreinte sur le curling masculin. Les dames sont regroupées sous une bannière distinctive et il en est de même du curling junior, en plus de retrouver une association provinciale qui fait une lutte acharnée au groupe du Royal Caledonia.

On tente à faire disparaître tout ce fouillis afin de pouvoir opérer un rassemblement homogène autour de la Fédération provinciale des curlers. Un embryon d'organisation très sérieuse est déjà en place, conformément aux exigences du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports. Et la formule administrative qui tend à diviser les forces, qui est encore en opération, a tendance à disparaître.

Il est à souhaiter que l'on puisse assister, dans un avenir rapproché, à un regroupement de toutes les entités. Dès cet instant, on pourra alors aspirer à une évolution accélérée du sport du curling, dans toutes les classes de la société.

# Les Sags en perte de vitesse

**CHICOUTIMI** — Au cours de la dernière année qui s'achève, les Saguenéens de Chicoutimi, de la Ligue de hockey junior majeure du Québec, ont connu une perte de vitesse assez surprenante, pour ne pas dire déconcertante.

D'abord, après avoir connu de bons succès au cours de la saison 1976-77, capturant un second rang au classement de la ligue, les Saguenéens n'ont rien fait qui vaille en série éliminatoire, subissant la défaite en quart-de-finale en face du Junior de Montréal.

Par la suite, durant la saison estivale, on a laissé miroiter aux yeux de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean que l'édition 1977-78 en serait toute une et que la formation serait une équipe difficile à vaincre.

## Les échanges!

Dès le début de la saison, ce furent les innombrables échanges qui, sans améliorer le rendement de l'équipe, semblaient même la rendre plus affreuse.

Les Louis Lavoie, Robert Charrette, Guido Famulare, Sylvain Locas, Pierre Tremblay, Yvan Charbonneau quittaient tous les clubs lors d'échanges qui se voulaient exceptionnels, mais qui, en fait, n'ont apporté à date aucun résultat concret.

En début de saison, le relationniste Dan Walker, apportant comme raison l'ingérence de certains dirigeants de l'équipe, quittait son poste et, il y a quelques semaines, en novembre, c'était au tour de l'instructeur Yvan Gingras de subir les foudres de l'organisation, qui semblait, par moment, dépassée par les événements.

Choisi le meilleur instructeur du circuit de hockey junior majeur l'an dernier, Gingras fut remplacé par Jean-Charles Gravel.

Le nouveau mentor de l'équipe ne semble pas encore avoir mis le doigt sur le bobo qui ronge son club, car au cours de la vingtaine des dernières rencontres, les Saguenéens n'en remportaient que quelques-unes.

## Et l'avenir

Le public chicoutimien semble de plus en plus exigeant et les joueurs, qui s'en ressentent, jouent plus sous pression, et les résultats sont maintes fois catastrophiques.

Malgré tout ce remue-ménage, si on prend en considération que la formation des Saguenéens de Chicoutimi est en excellente santé financière, il faut donc conserver l'espoir. Car, l'argent, c'est le noeud de la guerre.

Toutefois, plus d'un spécialiste reconnaissent qu'il faudra être très patient et ne pas s'attendre à une équipe championne à Chicoutimi, d'ici quelques années.

En un mot, une formation de rêve, comme celle de 1976-77, ça ne se retrouve pas à tous les ans.

Mais, avec un peu de patience et encore quelques petits ménages, tout devrait se tasser.



## Pas encore remplacé

— Sylvain Locas avait le don de soulever les foules. Son départ a causé un grand vide, pas encore comblé.



## Au départ

— Selon l'avis de plusieurs spécialistes, l'instructeur Yvan Gingras aurait été une

victime innocente, de l'incompétence du bureau de direction des Saguenéens majeurs!

# Le tennis poursuit son évolution

**CHICOUTIMI** — Le tennis jouit d'une certaine notoriété depuis de nombreuses années au Saguenay-Lac-Saint-Jean et, depuis au moins une quarantaine d'années, on assiste à une évolution rationnelle de cette discipline sportive.

Les anciennes vedettes ont joué un rôle prépondérant et quelques-unes d'entre elles continuent d'apporter une collaboration inestimable au développement du tennis. De ce nombre, trois noms méritent vraisemblablement une mention spéciale, soit Jacques Bordeleau, Raymond Laroche et Pat Ouellet. Il n'est pas nécessaire de s'étendre plus longuement sur l'importance de leur participation mais soulignons tout simplement leur action déterminante.

Présentement, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le seul vétéran masculin dont on puisse dire qu'il demeure encore l'une des vedettes hautement cotées au tennis, c'est Michel Dufour. Sa réputation est solidement établie, depuis au moins 20 ans, et chaque match livré contre lui devient un sérieux chal-

lenge pour l'opposant. On veut le vaincre à tout prix et chaque fois que l'on réussit, c'est un point d'honneur qui, à une grande valeur pour l'athlète concerné.

Le même challenge s'établit au niveau féminin avec Mathilde Bérubé que l'on doit considérer comme un sérieux obstacle pour celle qui aspire aux grands honneurs, lors d'un championnat ou d'un tournoi régional. Il est toutefois encourageant de constater combien la relève s'annonce très fructueuse. Evidemment, on exclut Stéphane Bonneau qui est le seul de sa catégorie (16 ans) à pouvoir revendiquer un statut privilégié. Il s'en retrouve plusieurs autres parmi les jeunes des deux sexes qui seront aptes à s'imposer avant longtemps.

L'aménagement d'un tennis intérieur à Chicoutimi, où l'on peut pratiquer et jouer douze mois par année, contribue certes à l'expansion actuelle que l'on dénote au tennis régional. Et il semble bien que le secteur Arvida viendra s'ajouter à celui de Chicoutimi pour amorcer une expansion encore plus

prononcée de cette discipline.

En effet, on prévoit que la construction de quatre autres courts intérieurs y seront aménagés au printemps et qu'ils devraient être en usage, l'automne prochain. Chicoutimi aura été, une fois de plus, à l'origine de la démocratisation d'un sport et il est très encourageant de constater qu'un autre secteur régional ait l'intention d'apporter une contribution tangible.

Aux Etats-Unis, le tennis chevauche à égalité avec le football et le basket-ball dans le groupe des sports où l'activité est la plus recherchée. Au Canada, la participation active s'accroît et le Québec fait sa large part.

Les courts de tennis intérieurs sont de plus en plus nombreux et le recrutement subit une courbe ascendante. Dans la région, le tennis fut déjà réservé à une classe de privilégiés, mais les rôles sont changés et, présentement, quiconque en ressent le besoin et le goût peut pratiquer le tennis à satiété, durant toute l'année. Et cela ne fait que commencer...



### Un vétéran

— Eddy Fillion, un vétéran coureur de fond, bien connu sur le plan provincial.

### Golf

## Brassard et Goodwin, deux grands noms dans la région

JONQUIERE — Deux noms reviennent lorsque la discussion s'engage sur le golf au Saguenay-Lac-Saint-Jean:

Marcelle Brassard et Ken Goodwin, du secteur Arvida. Ils sont les deux responsables de la poussée vertigineuse enre-



24B — PROGRES-DIMANCHE, LE 25 DECEMBRE 1977

### Jeune espoir

— Marc Brassard, l'un des espoirs juniors régionaux au golf.

## Le ski se démocratise!

CHICOUTIMI — La démocratisation d'un sport peut se réaliser si l'on réussit à y intéresser la masse des participants. Le ski n'échappe pas à la règle et on peut déclarer sans crainte de se tromper que cette discipline détient maintenant une place de choix, autant sur le plan de la popularité que sur celui de l'intérêt public.

Le ski alpin détient ses titres de noblesse absolus alors que le ski de fond connaît une période irréversible d'évolution progressive. De ce fait, on se retrouve devant une masse énorme de pratiquants que l'on peut traduire par plusieurs centaines de milliers d'intéressés à la grandeur du Québec.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le ski de fond est implanté de façon définitive, mais il semble bien que l'on assiste à une rationalisation du produit. La poussée vertigineuse enregistrée au cours des cinq dernières années accuse une stabilisation mieux équilibrée. Les adeptes sont encore très nombreux et on vise tout de même à profiter à bon escient des avantages offerts par nos hivers canadiens.

Au ski alpin, les facilités et les équipements modernes, que l'on retrouve en quantité dans les différents centres, incitent la masse à accepter avec empressement ce mode de récréation. Mais encore là, autant à l'alpin qu'au ski de fond, la jeunesse occupe une place prépondérante.

Et il est normal qu'il en soit ainsi car les formations provinciales et nationales misent de plus en plus sur les skieurs de

talent âgés entre 14 et 16 ans. Le développement rationnel est plus aisé et un jeune skieur s'acclimata plus rapidement aux exigences imposées.

La région contribue de brillante façon à l'exportation du talent. Déjà, les frères Yvon et Yves Blackburn, de Chicoutimi, ont attiré l'attention des dirigeants du ski national et ils ont milité dans le ski majeur au cours des six dernières années. Actuellement, Yvon tente sa chance sur le circuit professionnel alors que Yves revient sur le circuit provincial après une absence prolongée de deux saisons.

Du côté féminin, Ann Blackburn, de Chicoutimi, a réussi à se frayer un chemin jusqu'à l'équipe nationale où elle vient de graduer. Il s'agit de la première personne du sexe féminin du Saguenay-Lac-Saint-Jean à atteindre un tel niveau au ski alpin.

Claude Larocque et Louise Penney, toutes deux d'Alma, sont aussi en face d'un brillant avenir dans ce sport. La première a été invitée à joindre les rangs de la formation du Québec alors que la seconde représente un espoir très prometteur qui sera appelé à graduer prochainement.

Au ski de fond, Lise Demers, de Jonquière est considérée le numéro un sur l'équipe senior du Québec. Lise a toujours été une skieuse de grand talent dans les deux sphères de compétition; mais sa réputation de fondeuse est solidement établie et elle prépare la voie à un groupe de jeunes skieurs très doués.

gistrée par le golf junior régional, au cours des dernières années.

Ils sont à l'avant-garde d'une promotion ardente et d'un développement très poussé du golf junior depuis les trois dernières années. Leur objectif ultime n'est pas nécessairement de former des jeunes dont les exploits et les performances serviront à les placer en tête d'affiche. Le duo Goodwin-Brassard se trouve privilégié s'il peut simplement former un jeune golfeur qui réussisse à sortir des rangs et à se mettre en vedette.

Par contre, ce que les deux golfeurs cherchent à atteindre avant toute chose, c'est d'inculquer un meilleur esprit de discipline et une meilleure connaissance de l'éthique sportive. Au niveau du rendement individuel, la région a déjà été plus favorisée.

Pour sa part, le secteur du Lac-Saint-Jean fut un peu plus favorisé que son voisin, dans le passé. Il y a une dizaine d'années, c'était André Harvey, d'Alma, qui réussissait à se faire un nom au niveau provincial. Présentement, c'est un professionnel qui jouit d'une réputation enviable. Il y a deux ans, c'était au tour de Serge Thivierge, également d'Alma, de s'imposer. Thivierge est en voie de se tailler une carrière de premier choix et, l'automne dernier, il méritait les honneurs du meilleur pro-adjoint canadien. Ce qui lui conférait le privilège de représenter le Canada au championnat nord-américain des adjoints, disputé aux Etats-Unis.

Au niveau féminin, Daisy Langelier, de Dolbeau, fut la seule, il y a quelques années, à attirer l'attention. Elle a abandonné la lutte par la suite et ce fut dom-

mage, car Daisy aurait pu aller plus loin.

Présentement, on retrouve de bons jeunes joueurs de golf, des deux sexes, mais aucun d'eux n'a réussi à s'imposer de façon positive, au cours des deux dernières années. On misait beaucoup sur Marc Brassard, du secteur Arvida, mais ce jeune athlète a ralenti considérablement son rythme, l'été dernier, et ses performances furent plutôt décevantes. Il peut encore rebondir, mais il devra y mettre les bouchées doubles s'il veut reprendre le temps perdu.

On compte tout de même environ 200 golfeurs enrégimentés sous la bannière junior, aux couleurs du drapeau Goodwin-Brassard. Tant qu'il en sera ainsi, on peut au moins être assuré que les golfeurs juniors vont recevoir une éducation et une formation adéquate en ce qui concerne la discipline du golf.

Sur le plan de l'organisation physique, les golfeurs de la région peuvent être fiers d'avoir à leur disposition six terrains bien entretenus, dont deux parcours de 18 trous. Ce que les usagers n'apprécient pas toujours à sa juste valeur. Présentement, le parcours du club Saguenay est le plus recherché et le plus apprécié, tant sur le plan topographique que sur le plan technique. Si le club de Chicoutimi décidait d'exploiter à son maximum toutes les ressources dont il dispose, ce parcours de 18 trous deviendrait, lui aussi, l'un des endroits les plus attrayants et les plus enviés au Québec.

Il est temps que l'on songe à rendre le club plus fonctionnel si l'on ne veut pas que les autres clubs de la région ne viennent à marquer le pas sur celui qui serait sensé être un chef de file.